



PROCÈS BLACK

Kipnis a reçu
des paiements légitimes

Page B 3



RADIO

Macadam Tribus
fête ses dix ans

Page B 8

CAHIER
B

ÉCONOMIE

PERSPECTIVES

L'après-Alcan

Le conseil d'administration d'Alcan doit faire part de sa recommandation à propos de l'offre hostile d'Alcoa au plus tard mardi. Quelle que soit la position retenue, il devient de plus en plus clair que cette offensive devient une bagarre d'actionnaires. Mais il est clair aussi que la question de la propriété étrangère des piliers de l'économie canadienne et québécoise ne peut pas et ne doit pas laisser indifférent.

Bien entendu, le premier réflexe des défenseurs d'un certain protectionnisme consiste à interpellier les gouvernements pour qu'ils imposent des contraintes ou des balises aux investissements étrangers. Au-delà de ces propositions toutes plus contestables les unes que les autres, les cas récents de BCE et d'Alcan nous indiquent que les «autres parties intéressées» — détenteurs obligataires et État en tête — développent le réflexe d'être attentifs dans la protection de leurs intérêts.

Les voix s'élèvent pour que la frontière canadienne devienne plus étanche lorsque des mains étrangères convoitent le contrôle des grandes multinationales canadiennes. Parmi les gens d'affaires influents semblant s'ennuyer de l'ancienne Agence de tamisage des investissements étrangers, on cite des noms tels que ceux de Dominic D'Alessandro, de la Financière Manuvie, Gordon Nixon, de la Banque Royale, et Gerald Schwartz, du conglomérat Onex.

Dans les deux premiers cas, ces institutions financières multiplient les acquisitions outre-frontière sans entraves ni complexes, car elles peuvent agir sans être soumises à la réciprocité. Au Canada, tant la propriété que le contrôle étranger de nos institutions financières sont rigoureusement encadrés.

Dans le troisième cas, celui de Gerald Schwartz, faut-il rappeler qu'Onex s'est fait connaître au Québec avec cette saga visant l'acquisition des deux transporteurs aériens au pays, Air Canada et Canadian International? Dans cette bataille corporative qui a pris fin abruptement en décembre 1999, Onex acceptait de jouer le rôle de faire-valoir dans une transaction qui aurait eu pour résultat le transfert du contrôle de facto de toute l'industrie aérienne canadienne entre les mains du géant American Airlines.

Ces précisions étant, l'offre non sollicitée d'Alcoa sur Alcan a alimenté le dépôt de plusieurs recommandations, qui ont le mérite d'alimenter la réflexion, de nourrir le débat et de proposer des pistes de solution. Yvan Allaire, président du conseil de l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques, en a soulevé quelques-unes dans une lettre publiée dans *La Presse*. Il est notamment revenu sur cette idée d'interdire le droit de vote en cas d'offre publique si l'investisseur détient ses actions depuis moins d'un an. Il a également rappelé les mesures anti-offre publique d'achat hostile adoptées dans 31 États américains.

Autant de mesures qui viennent bafouer les règles du jeu d'un marché libre et altérer tant les droits des actionnaires que la liquidité et la fluidité du marché boursier. Au demeurant, des mesures facilement contournables dans le premier cas, discrétionnaires et discriminatoires dans le second, qui se traduiraient par des actions s'échangeant à escompte. Dans le cas qui nous intéresse, on souhaiterait qu'Alcoa soit empêchée de déposer une offre hostile contre Alcan, en soulignant que l'inverse n'est pas possible en vertu des règles de l'État de Pennsylvanie. Par contre, on aimerait bien voir Alcan s'offrir Alcoa. Comme on s'est réjoui dans le passé de la voir se porter acquéreur d'Alu-suisse puis de Pechiney. Difficile à défendre!

Pendant que ces questions sont débattues, les «autres parties intéressées» préfèrent se prendre en mains et organiser la réplique en veillant elles-mêmes à la protection de leurs intérêts. Dans le cas de BCE, les créanciers obligataires ont rappelé au conseil d'administration que son rôle de fiduciaire débordait de la simple protection des actionnaires pour englober celle de l'ensemble des parties prenantes. Et le recours à des clauses restrictives s'activant en cas de changement de contrôle devient désormais la norme.

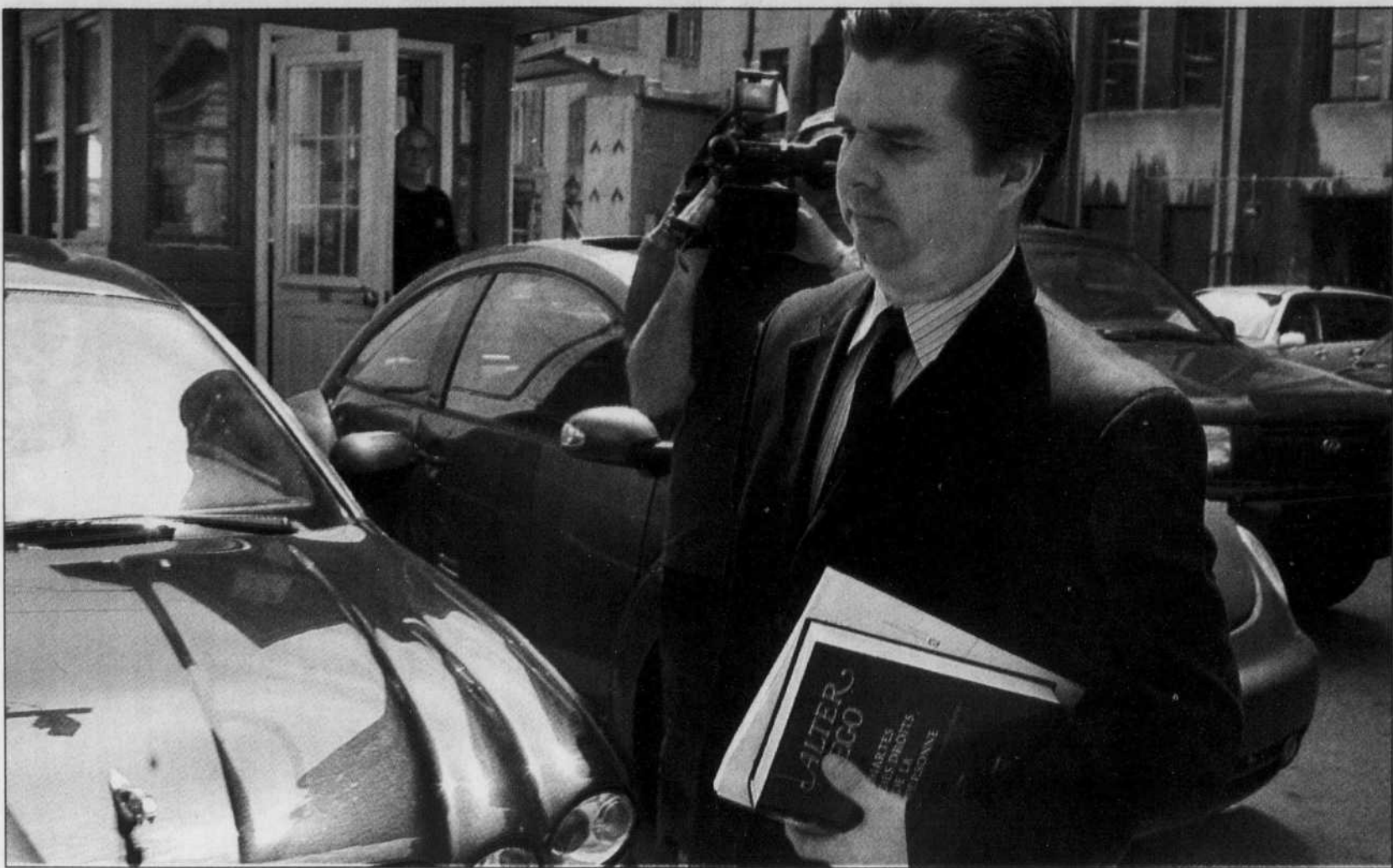
Dans le cas d'Alcan, le gouvernement québécois a pris soin d'associer toute contribution, directe ou sous forme de tarification préférentielle, à des garanties d'emploi, d'investissement et de sauvegarde du siège social en cas de changement de contrôle. Le conseil d'administration d'Alcan devra donc tenir compte des engagements d'Alcoa et du respect de l'entente avec le gouvernement.

Cela fait, la suite des choses appartient aux actionnaires.

Alcan pourrait réagir en renversant les rôles, c'est-à-dire en tentant d'acheter Alcoa plutôt que d'être achetée par Alcoa, écrivait le quotidien *The Gazette*, hier, citant deux analystes. Surtout, cette possibilité pourrait être plus facile à faire accepter par les différentes instances réglementaires et les politiciens, peut-on lire dans une dépêche de la Presse canadienne.

Un des analystes cités par le journal, John Tuzozos, de Prudential Equity Group, à New York, a écrit que le gouvernement du Québec préférerait sans doute que les droits à long terme en matière d'eau accordés à Alcan demeurent entre les mains d'une compagnie canadienne. De plus, selon lui, si Alcan était l'acheteur, les projets et les contrats dans des pays comme ceux du Moyen-Orient pourraient être menés plus facilement.

De même, l'anti-américanisme pourrait se faire moins sentir en matière de réglementation du côté de l'Europe, a-t-il ajouté.



Vincent Lacroix fait face à 51 chefs d'accusation pour des infractions présumées à la Loi sur les valeurs mobilières du Québec. Pour chaque chef, l'AMF réclame la peine maximale, soit une peine d'emprisonnement de cinq ans moins un jour et une amende de cinq millions.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Des retraits jusqu'à la fin

Vincent Lacroix aurait pigé dans l'épargne des investisseurs à peine dix jours avant les perquisitions

FRANÇOIS DESJARDINS

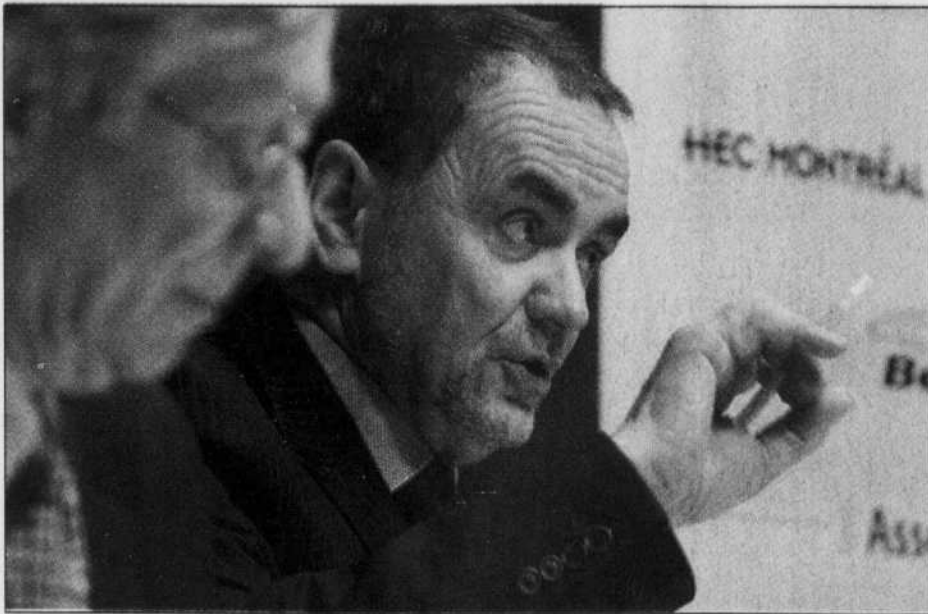
La dernière fois que Vincent Lacroix aurait pigé dans l'épargne des investisseurs, a allégué hier un expert juricomptable à son procès pénal, c'est le 15 août 2005. À peine dix jours avant que les autori-

tés ne perquisitionnent ses maisons et les bureaux de Norbourg.

Au troisième jour du procès de M. Lacroix pour 51 chefs d'accusation en lien avec la Loi sur les valeurs mobilières du Québec, le témoin juricomptable François Filion s'est penché sur les 137 occasions où M.

Lacroix se serait servi dans les fonds communs pour en dégager 21 cas types afin de démontrer qui signait les documents et dans quels comptes l'argent était déposé.

VOIR PAGE B 4: NORBOURG



La priorité au cours des prochaines années consistera à trouver des administrateurs de 45 à 50 ans qui apporteront du sang neuf, a dit Michel Nadeau.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Quand le conseil manque d'administrateurs

ÉRIC DESROSNIERS

La pénurie de main-d'œuvre se fait sentir à tous les niveaux de l'entreprise, y compris à sa tête. Le vieillissement de la population, l'augmentation de la charge de travail et le resserrement des règles de gouvernance rendent de plus en plus difficile la constitution des conseils d'administration.

«L'un des problèmes importants auxquels on fait face actuellement, au Canada comme aux États-Unis, est le vieillissement des conseils d'administration», a déclaré hier Robert Nadeau, directeur général à la firme Spencer Stuart, lors du dévoilement, hier à Montréal, d'une étude sur la rémunération des administrateurs au Québec et au Canada. «Un phénomène de rareté a commencé à se faire sentir et l'on a hâte de voir arriver un relève.»

Outre le vieillissement, la comme ailleurs, des candidats potentiels, la difficulté de recrutement vient entre autres de la tâche de plus en plus lourde qui incombe aux administrateurs d'entreprises. On estime que chacune des neuf réunions par année que tiennent en moyenne les conseils d'administration au Québec exige au moins trois fois plus de temps en préparation. C'est sans compter le travail en comité, qui est de plus en plus fréquent et qui exige habituellement autant de temps.

La charge de travail requise est telle qu'un nombre grandissant d'entreprises interdisent à

leurs dirigeants de siéger à plus d'un conseil d'administration d'une compagnie extérieure. Les firmes de recrutement d'administrateurs, comme Spencer Stuart, rejettent quant à elles désormais d'entrée de jeu les candidats, même retraités, qui siègent à plus de quatre ou cinq conseils d'administration différents.

Le resserrement des règles de gouvernance des entreprises, à la suite des scandales d'Enron, WorldCom et cie, complique également les choses. Les entreprises se montrent beaucoup plus exigeantes qu'auparavant dans les critères de sélection ainsi que dans l'examen des candidatures des éventuels administrateurs. La possibilité, désormais, d'être tenus personnellement responsables de la mauvaise gestion ou des actes criminels des entreprises amène également les candidats à y repenser par deux fois avant d'accepter l'offre de siéger au conseil d'administration d'une entreprise. «Ils procèdent à de véritables vérifications diligentes avant d'accepter», a rapporté Robert Nadeau. Il arrive qu'ils refusent l'offre qui leur a été faite lorsqu'ils ne sont pas à l'aise avec ce qu'ils ont trouvé. On en a même vu démissionner [de conseils d'administration dont ils étaient déjà membres] pour les mêmes raisons.»

La priorité dans les prochaines années sera de trouver des administrateurs de 45 à 50 ans qui apporteront du sang neuf, a dit Michel

VOIR PAGE B 4: CONSEIL

Allocution de Daniel Lamarre

Le Cirque du Soleil amorce un nouveau cycle

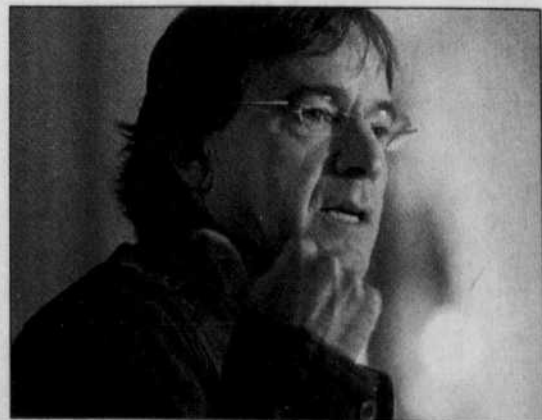
CLAUDE TURCOTTE

Le Cirque du Soleil, qui a atteint des revenus de 620 millions \$US en 2006, prévoit doubler le nombre de ses spectacles d'ici cinq à 10 ans, en plus d'ajouter de nouveaux produits, par exemple des jeux vidéo. «Nous ne sommes pas arrivés, nous sommes au début d'un nouveau cycle», affirme Daniel Lamarre, président et chef de la direction du Cirque du Soleil, en précisant que le cap est totalement maintenu sur le développement international.

Conférencier au déjeuner du Conseil des relations internationales de Montréal, M. Lamarre a particulièrement insisté sur le rôle de «vitrine» que le Cirque joue déjà sur le plan mondial et dont diverses entreprises québécoises peuvent tirer profit, comme c'est le cas pour la Caisse centrale Desjardins, qui, grâce à ses liens avec cette entreprise exceptionnelle, a pu développer une expertise internationale qu'elle peut désormais mettre à profit pour d'autres clients. Le Cirque a conclu récemment un partenariat avec CGI, qui désormais l'accompagnera partout sur la planète. Là encore, CGI, qui souhaite ardemment un développement international, pourra acquérir, grâce au Cirque, une expertise et des contacts précieux à l'étranger.

Après une croissance spectaculaire depuis 20 ans, le Cirque du Soleil a voulu récemment mesurer sa notoriété en commandant un sondage auprès de

VOIR PAGE B 4: CIRQUE



Daniel Lamarre est président et chef de la direction du Cirque du Soleil.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

LE MARCHÉ BOURSIER

Main market data table with columns for TITRE, VOLUME, HAUT, BAS, FERME, VAR. and multiple columns of stock symbols and their corresponding values.

TORONTO

Ces titres, transigés hier, sont présentés en ordre alphabétique et leur valeur est exprimée en dollars canadiens.

LES COTES section showing Toronto and New York market indices: TSX (14 025,03), Dow Jones (13 487,53), DOLLAR (90,59 €us), and OR (660,20 \$us).

LES DEVISES

Table of foreign exchange rates for various countries including Atrique du Sud, Arabie Saoudite, Argentine, Bahamas, etc.

COUP D'ŒIL



La Bourse de Toronto section listing various market indices and their values, such as Standard & Pools TSX, Canadian MidCap, and 60 Capped Index.

Canadian Venture section listing various Canadian venture companies and their market data.

Le Marché Américain section listing various US market indices and their values.

Les plus actifs de Toronto section listing the most active stocks in the Toronto market.

Les plus actifs du Canadian Venture section listing the most active stocks in the Canadian Venture market.

Decisionplus.com advertisement featuring a vision of the market and contact information for market analysis services.

ÉCONOMIE

Procès Black: Kipnis a reçu des paiements légitimes

ROMINA MAURINO

Chicago — Le témoin-vedette du procès de Conrad Black, David Radler, a admis hier que les paiements reçus par Mark Kipnis, un coaccusé de Black, étaient légitimes et sans lien avec les montants au cœur de la poursuite du gouvernement américain contre l'ex-baron de la presse.

Selon l'avocat Ron Safer, David Radler était impliqué dans l'attribution d'une prime de 100 000 \$ à Kipnis après que ce dernier, qui agissait en tant qu'avocat pour les dirigeants, se soit porté volontaire pour les aider avec les aspects légaux de certains accords de ventes de journaux américains.

«Sa prime reposait uniquement sur le travail extra-

ordinaire qu'il avait réalisé pour les transactions américaines — ça n'avait rien à voir avec les paiements de non-concurrence», a dit M^r Safer à Radler.

«Qui», a répondu Radler.

«À chaque fois que le gouvernement vous l'a demandé, vous avez dit que cette prime n'avait rien à voir avec les paiements de non-concurrence et reposait simplement sur le dur labeur de Mark Kipnis et l'argent qu'il avait fait économiser à Hollinger en frais juridiques», a répété M^r Safer, notant que Kipnis avait même «déserté» des vacances familiales pour travailler au dossier des transactions.

«C'est vrai», a indiqué Radler.

Kipnis est un des quatre dirigeants accusés de fraude pour avoir empêché des paiements en échange

de la fusion de ne pas faire concurrence aux journaux achetés à la compagnie au Canada et aux États-Unis. Selon la Couronne, cet argent aurait dû revenir à Hollinger International.

Atkinson cherche aussi à se dissocier

L'avocat d'un autre dirigeant du groupe Hollinger, Peter Atkinson, a lui aussi tenté hier de dissocier son client des allégations de malversation entourant les millions de dollars détournés des actionnaires de la compagnie.

M^r Benito Romano a fait valoir qu'Atkinson était trop occupé à finaliser des détails juridiques d'un important accord avec CanWest Global Communi-

cations en 2000 lorsque le conseil d'administration de Hollinger a approuvé les controversés paiements de dizaines de millions de dollars à Black, Radler et d'autres.

Pendant que Radler étudiait les conséquences fiscales des paiements de non-concurrence, «Peter était complètement débordé par son travail sur un accord qui allait être conclu cinq jours plus tard», a indiqué Me Romano, une déclaration qui s'est attiré les objections des procureurs.

Radler a pour sa part indiqué qu'il n'était pas au courant de tous les détails quant à l'implication d'Atkinson dans l'entente avec CanWest.

Presse canadienne

Molson Coors récolte les fruits de sa fusion

SIDHARTHA BANERJEE

Molson Coors affirme avoir surmonté les écueils initiaux liés à sa fusion de 2005 et montre des signes de croissance sur toute la ligne dans sa lutte sur le marché mondial hautement concurrentiel de la bière.

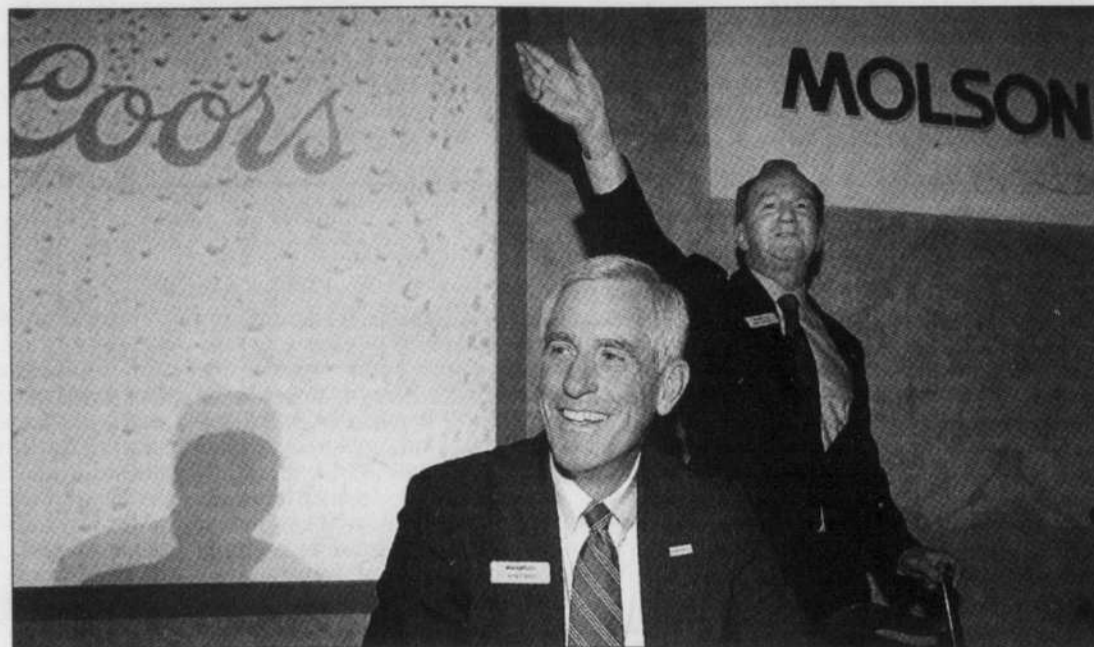
Les bienfaits de la fusion commencent à paraître et le brasseur réussit à réduire ses coûts et à implanter des marques stratégiques, a indiqué hier la société canado-américaine à ses actionnaires, réunis pour leur assemblée annuelle.

Le chiffre d'affaires net du brasseur a atteint 5,84 milliards \$US en 2006, une hausse de 4,1 % par rapport à l'année précédente.

La compagnie a réduit ses coûts de 104 millions \$US en 2006 et affirme être sur la bonne voie pour réaliser des économies de 175 millions \$US cette année dans le cadre d'un plan de réduction de coûts de trois ans.

«Nos marques sont solides et en croissance. [...] Nous sommes plus forts aujourd'hui parce que nous l'avons fait», a estimé Eric Molson, le président du conseil de Molson Coors, au sujet de la fusion.

Molson Coors a affiché la semaine dernière un bénéfice de 4,4 millions \$US, soit 5 cUS l'action, pour



CHRISTINNE MUSCHI REUTERS

Le vice-président du conseil de Molson Coors, Peter Coors, et son président, Eric Molson, affichaient leur optimisme lors de l'assemblée annuelle des actionnaires tenue hier à Montréal.

son premier trimestre. Il y a un an, à la même période, Molson Coors avait plutôt rapporté une perte de 30,2 millions, soit 35 cUS l'action.

Nouvelles brasseries
Deux nouvelles brasseries entreront en activité cette année — l'une

d'elles à Moncton, au Nouveau-Brunswick et l'autre à Shenandoah Valley, en Virginie. Cette dernière installation permettra d'améliorer l'approvisionnement de la côte Est.

«Une des choses dont nous nous sommes assurés est de voir à ce que nos marques stratégiques — les

marques auxquelles nous consacrons plus de 80 % de notre financement, marketing et de nos dépenses — soient les marques qui croissent le plus», a indiqué le directeur financier de Molson Coors, Tim Wolf.

Ces bières comprennent la Molson Canadian, la Coors Light, la Ric-

kard's et la Carling. La Molson Canadian est actuellement la troisième bière la plus vendue au Canada avec une part de marché de 8 %.

À la suite de la fusion, l'entreprise s'est mise à dépenser davantage sur la Molson Canadian, mettant en place une équipe de vente pour se concentrer sur un plus petit nombre de marques et de nouvelles campagnes de publicités. Ces stratégies ont quelques fois porté fruit, quelques fois non, a précisé M. Wolf.

«L'autre défi est de s'assurer que du point de vue des prix, nous sommes concurrentiels. Nous croyons fermement qu'offrir des marques à rabais n'est pas la bonne façon de progresser. En même temps, nous voulons nous assurer que nous faisons de façon sensée et avec modération», a précisé M. Wolf.

Molson Coors, née de la fusion entre la canadienne Molson et l'américaine Adolph Coors, est le cinquième brasseur mondial avec un chiffre d'affaires annuel d'environ 5,6 milliards \$US. Molson est le premier brasseur au Canada et Coors est troisième aux États-Unis.

La valeur de l'action de Molson Coors est restée inchangée à 98,70 \$ hier à la Bourse de Toronto.

Presse canadienne

EN BREF

KKR en lice pour l'achat d'une participation dans ACTS

Toronto — La firme d'investissement new-yorkaise Kohlberg Kravis Roberts & Co. figure parmi les trois favoris dans la course à l'acquisition d'une participation dans ACTS, la division des services de maintenance et techniques de Gestion ACE Aviation, la maison mère d'Air Canada. Il y a deux mois, ACE a approché une vingtaine d'acheteurs potentiels les incitant à soumettre des déclarations initiales d'intérêt pour ACTS, une filiale basée à Montréal. Le nombre d'intéressés est descendu à 12, parmi lesquels six ont présenté des dossiers susceptibles d'être retenus, écrit le *Globe and Mail* dans son édition d'hier. KKR se trouve parmi les trois favoris avec la division de la maintenance d'appareils du transporteur aérien allemand Lufthansa et une autre entreprise dont le nom n'a pas encore été rendu public. La torontoise Onex Corp., contrôlée par l'homme d'affaires Gerald Schwartz, serait quatrième en lice. Selon des analystes, la valeur d'ACTS se situerait entre 700 millions et un milliard. — PC

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS
Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS (Article 102(4) L.F.I.)
Dans l'affaire de la faillite de :
2867-5551 QUÉBEC INC., corporation légalement constituée, faisant affaires sous la raison sociale de Au Messob d'Or, ayant sa principale place d'affaires au 5690, avenue Monkland, en la ville de Montréal, province de Québec, H4A 1E4.
AVIS est par les présentes donné que la faillite de **2867-5551 QUÉBEC INC.** est survenue le 9 mai 2007, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le **28 mai 2007 à 15 h 00 au 1001, boul. de Maisonneuve Est, bureau 525, Montréal (Québec)**, et que Ginsberg, Gingras & Associés Inc. a été nommé syndic à l'actif de la faillite.
Date de Montréal, ce 15^e jour de mai 2007.
Nathalie Rancourt, L.L.B., CIRP, Syndic
1001, boul. de Maisonneuve Est Bureau 525
Montréal (Québec) H2L 4P9
Tél. : (514) 878-4545
Télex : (514) 878-4548
Syndics de faillite, professionnels de la réorganisation
GATINEAU • MONTRÉAL • OTTAWA
ST-LAMBERT • QUÉBEC • RIMOUSKI • ST-JÉRÔME

PROVINCE DE QUÉBEC VILLE DE LAVAL
APPELS D'OFFRES
AVIS est par la présente donné qu'on recevra à l'hôtel de ville, des soumissions pour l'exécution des travaux suivants:
No 9158 Travaux de traitement de fissures sur différentes rues de la Ville de Laval, programme 2007
No 9159 Travaux de reconstruction de murs de soutènement sur une partie du boulevard St-Martin Est, entre les boulevards d'Auteuil et Lesage
Les soumissions seront reçues jusqu'à 11 heures le mardi 5 juin 2007 au bureau des soumissions du Service du greffe, 1 Place du Souvenir, Chomedey, Ville de Laval.
1. Les plans, cahiers des charges et formules de soumissions pourront être obtenus au Service de l'ingénierie, 1333, boulevard Chomedey, bureau 107, Chomedey, Ville de Laval, du lundi au jeudi inclusivement entre 8:15 à 12 heures (midi) à compter du 17 mai 2007, et ce, moyennant un dépôt de 75 \$ non remboursable. Pour tout renseignement d'ordre technique, veuillez composer le (450) 978-6888 poste 2727.
2. Seront considérées toutes soumissions préparées sur les formules fournies par la Ville de Laval et qui seront trouvées conformes aux conditions énumérées audit cahier des charges.
3. Les soumissions devront être remises au Greffier sous pli cacheté, être identifiées clairement sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et au nom de l'entrepreneur et être présentées sur les formules préparées à cet effet.
4. Seules les soumissions reçues dans le délai susdit seront ouvertes à 12 heures (midi) ce même jour en la salle du Conseil de l'hôtel de ville.
La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires.
DONNÉ À LAVAL ce 17 mai 2007
M^r Guy Collard, greffier

AVIS DE VENTE, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, NO. 505-32-01892-037, COUR DU QUÉBEC, YVES J. DEMERS, Partie demanderesse, vs-CLERMONT SMITH, Partie demanderesse 9144-0522 QUÉBEC INC. (DÉPANNEUR PROVINTARD), Partie tierce-saisie. Le 25 mai 2007, à 10h00 de l'avant-midi, à la place d'affaires des biens de la partie défenderesse, au numéro 7483, André-Ampère, en la ville et district judiciaire de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la partie saisie en cette cause, consistant en: 2 fours à pizza Bakers et acc.; 1 caisse enregistreuse Sharp no série 48000 462 et acc.; 1 télécopieur MGC et acc.; et autres biens saisis en cette cause. CONDITIONS: ARGENT COMPANT OU CHEQUE VISE, Montréal, ce 9 mai 2007. CLAUDE PAVANT, huissier, GRENIER, POISSANT ET ASSOCIÉS, HUISSIERS (450)466-2628.
AVIS
AVIS est donné que Les Alarms Senco inc. demandeur au Registraire des entreprises la permission de se dissoudre. FRASER MILNER CASGRAIN, S.E.N.C.R.L. Procureurs de la Compagnie

PROVINCE DE QUÉBEC VILLE DE LAVAL
APPEL D'OFFRES
AVIS est par la présente donné qu'on recevra à l'hôtel de ville, des soumissions pour l'exécution des travaux suivants:
No 27396 Réfection des coupes de pavage
Les soumissions seront reçues jusqu'à 11 heures le mardi 5 juin 2007 au bureau des soumissions du Service du greffe, 1 Place du Souvenir, Chomedey, Ville de Laval.
1. Les plans, cahiers des charges et formules de soumissions seront disponibles les jours ouvrables à compter du 17 mai 2007 à la division d'approvisionnement du Service des finances, 1333 boulevard Chomedey, bureau 601, Ville de Laval, et ce, moyennant un dépôt de 50 \$ non remboursable. Pour tout renseignement d'ordre technique, veuillez communiquer avec M. Denys L'Archevêque, chef de division achats, au (450) 978-6888 poste 4581.
2. Seront considérées toutes soumissions préparées sur les formules fournies par la Ville de Laval et qui seront trouvées conformes aux conditions énumérées audit cahier des charges.
3. Les soumissions devront être remises au Greffier sous pli cacheté, être identifiées clairement sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et au nom de l'entrepreneur et être présentées sur les formules préparées à cet effet.
4. Seules les soumissions reçues dans le délai susdit seront ouvertes à 12 heures (midi) ce même jour en la salle du Conseil de l'hôtel de ville.
La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires.
DONNÉ À LAVAL ce 17 mai 2007
M^r Guy Collard, greffier

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-22-132468-078 COUR DU QUÉBEC
Présent Greffier Adjoint
LOCATION CREDIT MAZDA CANADA (une division de Compagnie de location Canadien Road) Demanderesse
MARC-ANDRÉ POISSANT Défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à MARC-ANDRÉ POISSANT de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1, rue Notre-Dame Est à Montréal en salle 1.120 dans les 30 jours de la date de publication du présent avis dans le journal «Le Devoir». Une copie de la requête introductive d'instance, avis à la partie défenderesse 119 C.p.c., du bref de saisie avant jugement, affidavit, avis au défendeur, pièces P-1 à P-4 et du procès-verbal de saisie avant jugement, ont été laissés au greffe du tribunal du Palais de justice de Montréal.
Si la partie défenderesse comparait, la requête introductive d'instance et avis à la partie défenderesse sera présentée devant le tribunal le 6 juillet 2007 à 9h00 en salle 2.06 au Palais de justice de Montréal et le tribunal pourra, à cette date, exercer les pouvoirs nécessaires en vue d'assurer le bon déroulement de l'instance ou procéder à l'audition de la cause, à moins que la partie défenderesse n'ait convenu par écrit avec la demanderesse ou son avocat d'un calendrier à respecter en vue d'assurer le bon déroulement de l'instance, lequel devra être déposé au greffe. Si la partie défenderesse qui a produit une comparution écrite, désire contester, elle doit se présenter au Palais de justice de Montréal à cette date.
Lieu: Montréal
Date: 15 mai 2007
Michel Pellerin Greffier adjoint

AVIS
AVIS est donné que 9181-9409 Québec inc. demandeur au Registraire des entreprises la permission de se dissoudre. FRASER MILNER CASGRAIN, S.E.N.C.R.L. Procureurs de la Compagnie
CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, COUR FÉDÉRALE, NO GST -3407-06, LOI SUR LA TAXE D'ACCISE REPR. PAR SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, Partie demanderesse, 9129-7861 QUÉBEC INC., Partie défenderesse. AVIS DE VENTE JUDICIAIRE. PRENEZ AVIS que le 29/05/2007 à 14:00, au: 695, MONTÉE MASSON, MASCOUCHE, District de JOLLETTE, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de 9129-7861 QUÉBEC INC., saisie en cette cause, soit: Chambre froide, lot de composants, lot de vaisselle et divers articles de restauration. CONDITIONS: ARGENT OU CHEQUE VISE. St-Eustache, ce 15 mai 2007. CLAUDE BEAUREGARD, huissier de justice, A/S PHILIPPE, TREMBLAY, DION & ASSOCIÉS, HUISSIERS, N.D. 2007050433. Philippe, Tremblay, Dion & Ass. 165, rue Du Moulin, St-Eustache, Québec, J7R 2P5, Tél.: (450) 491-7575, Fax: (450) 491-3418.

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES
HEURES DE TOMBÉE
Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.
Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi
Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi
Tél.: 514-985-3344 Fax: 514-985-3340
Sur Internet : www.ledevor.com/avis.html
www.ledevor.com/offres.html
Courriel : avisdev@ledevor.com

URGENCE ASIE
Les permis d'abord!
Pour faire un don : 1 877 937-1614 (sans frais)
Don de \$ 5 : 1 800 556-1007
Don de \$ 10 : 1 800 556-1017
www.oxfam.qc.ca
Oxfam Québec
Mardi de 10h à 18h (sauf le dimanche)

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
Prenez avis que la Compagnie 2526-9275 Québec Inc. ayant son siège social au 2225 ave. Beaconsfield, à Montréal, Qc, H4E 2G9, demandera au Registraire des Entreprises de la province de Québec, la permission d'obtenir sa dissolution.
Montréal, ce quinze mai, 2007
Santi COMITINI, Président
CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-22-132468-070 COUR SUPÉRIEURE (chambre de la famille)
Présent greffier adjoint : MICHEL PELLERIN PIERRE LAMARCHE Demandeur c. SYLVIE MARTIN Défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à SYLVIE MARTIN de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame Est à Montréal, dans les 30 jours de la publication du présent avis dans le journal «LE DEVOIR».
Si la partie défenderesse comparait, la présente REQUÊTE INTRODUCTIVE D'INSTANCE DEMANDE EN DIVORCE, AFFIDAVIT, AVIS À LA DÉFENDERESSE EN MATIÈRE FAMILIALE (ARTICLE 119 ET 813 CPC), CERTIFICAT DU GREFFIER ET LISTE DES PIÈCES ET PIÈCES P-1 À P-3 sera présentée devant le tribunal le 19 juillet 2007, à 9h00, en salle 2.17, au palais de justice de Montréal.
Une copie de la présente REQUÊTE INTRODUCTIVE D'INSTANCE DEMANDE EN DIVORCE, AFFIDAVIT, AVIS À LA DÉFENDERESSE EN MATIÈRE FAMILIALE (ARTICLE 119 ET 813 CPC), CERTIFICAT DU GREFFIER ET LISTE DES PIÈCES ET PIÈCES P-1 À P-3 est laissée au greffe de cette cour à l'attention de SYLVIE MARTIN.
Montréal, le 14 mai 2007
MICHEL PELLERIN GREFFIER ADJOINT

Avis public
Montréal
AVIS PUBLIC EN VERTU DE L'ARTICLE 192 DE L'ANNEXE C DE LA CHARTRE DE LA VILLE DE MONTRÉAL 2^e avis
À sa séance du 25 avril 2007, le comité exécutif a approuvé la description des parties de rues et ruelles suivantes, afin que la Ville en devienne propriétaire en vertu de l'article 192 de l'annexe C de la Charte de la Ville de Montréal :
- ruelles constituées des lots 182-288, 180-289 et 180-291, municipalité de la paroisse de Montréal, situées dans le quadrilatère formé de l'avenue Prud'homme, de l'autoroute Décarie, du boulevard De Maisonneuve et de la rue Sherbrooke, contenant une superficie de 1 554 m² ;
- une partie du boulevard LaSalle, constituée du lot 1 328 712 du cadastre du Québec, située à l'ouest du prolongement de la 63^e avenue, contenant une superficie de 35,4 m².
Le propriétaire de l'immeuble exproprié en vertu de cet article peut réclamer une indemnité de la Ville. À défaut d'entente, l'indemnité est fixée par le Tribunal administratif du Québec à la demande du propriétaire ou de la Ville, et les articles 58 à 68 de la Loi sur l'expropriation (L.R.Q., chapitre E-24) s'appliquent, compte tenu des adaptations nécessaires.
Cet avis est le deuxième de trois que la Ville est tenue de publier.
Montréal, le 17 mai 2007
Le greffier de la Ville par intérim, M^r Yves Saindon

Sudoku par Fabien Savary
Niveau de difficulté : MOYEN 0561
Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.
Solution du dernier numéro
0560
SUDOKU : le logiciel
10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté par notre expert Fabien Savary
En exclusivité sur le site des Mordus
www.les-mordus.com

ÉCONOMIE

L'OCDE veut s'ouvrir aux pays émergents

VÉRONIQUE DUPONT

Paris — L'OCDE, qui réunit les nations riches de la planète, se prépare à intégrer cinq nouveaux pays...

Par comparaison, l'adhésion du Chili ne devrait prendre qu'un an et demi à deux ans.

Plus de voix

L'OCDE, mais aussi les pays riches du G8 ou le Fonds monétaire international, cherchent à donner plus de voix aux puissances émergentes...

Les grands pays en développement sont de plus en plus lourds dans l'économie et la géopolitique mondiale...

Les 30 pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques ont décidé d'inviter le Chili, l'Estonie, Israël, la Russie et la Slovaquie à ouvrir des discussions...

Pour adhérer, les pays doivent respecter plusieurs critères de transparence et de bon fonctionnement de leur économie.

L'intégration de la Russie est un processus au long cours, qui a démarré en 1996 et doit être « isolé des événements [politiques] du jour le jour »...

Agence France-Presse

La BM se penchera aujourd'hui sur le cas Wolfowitz

Washington — Le conseil d'administration de la Banque mondiale a annoncé hier qu'il se réunira de nouveau ce matin pour examiner les accusations de népotisme...

witz avait violé les règles déontologiques de la Banque mondiale en demandant personnellement l'avancement de sa compagne Shaha Riza...

« Les administrateurs du groupe Banque mondiale ont poursuivi leurs délibérations sur les sujets soulevés par le rapport du comité ad hoc et lors de leurs rencontres avec M. Wolfowitz hier... »

Lors d'une audition mardi, Paul Wolfowitz a imploré la clémence du conseil qui menace de le destituer et promis de changer ses méthodes de gestion.

Puis hier, un responsable proche des pourparlers a indiqué que le président de la Banque mondiale négociait un accord sur les conditions de sa démission.

D'après l'Agence France-Presse

SUITE DE LA PAGE B 1

Lorsqu'un investisseur place de l'argent dans un fonds commun, la somme est toujours placée chez un gardien de valeurs.

Or l'Autorité des marchés financiers (AMF) soupçonne M. Lacroix d'avoir fait 137 « retraits irréguliers » et d'avoir déposé cet argent dans les comptes de Norbourg.

Lorsque l'avocat de l'AMF, Me Eric Downs, a demandé au témoin de préciser le dernier retrait irrégulier effectué...

NORBOURG

clerc Juricomptables qui a déjà témoigné dans l'affaire de la papetière Gaspésia.

Le fait de soulever cette date rappelle que le dernier retrait serait donc survenu six jours après que le vice-président eut carrément affirmé à l'AMF qu'il y avait chez Norbourg une « fraude présentement commise »...

Bien qu'elle poursuive M. Lacroix pour son rôle présumé dans l'affaire, l'AMF se trouve également au banc des accusés dans le cadre d'un recours collectif lancé par des investisseurs.

Le plus gros retrait

Au fil des ans, a affirmé M. Filion, les retraits effectués auprès de Northern Trust s'accéléraient. Le plus petit s'est chiffré à 50 000 \$.

plus gros est survenu le 30 juin 2003: six millions d'un seul coup. La somme aurait été prélevée dans un fonds que Norbourg avait spécialement créé pour une filiale du Mouvement Desjardins.

Evidemment, il arrivait souvent que Norbourg retire de l'argent auprès de Northern Trust et que l'argent, d'abord déposé dans un compte en fidéicommis, était ensuite remis aux investisseurs.

Après plusieurs exemples concernant le processus, le juge Claude Leblond s'est permis de dire que les demandes de retraits chez Northern Trust donnaient l'impression qu'il agissait « un peu comme des comptes de banque » pour Norbourg.

Trust?», a-t-il demandé au témoin François Filion. « Il ne semble pas », a répondu ce dernier.

M. Lacroix n'a pas parlé hier. Il écoute et prend des notes. Lors d'un point de presse extrêmement bref dans le couloir du Palais de justice, il s'est fait prudent.

Pour chacun des 51 chefs, l'AMF demande au juge la peine maximale, soit une peine d'emprisonnement de cinq ans moins un jour et une amende de cinq millions. Puisque la GRC enquête aussi sur l'affaire Norbourg et Vincent Lacroix, il n'est pas impossible que des accusations criminelles s'ajoutent un jour.

Le Devoir

CIRQUE

SUITE DE LA PAGE B 1

CROP et d'une firme internationale. L'indicateur le plus important était la réponse à la question suivante: Recommanderiez-vous ce spectacle à votre meilleur ami?

Responsabilité

« La marque Cirque du Soleil a plus de profondeur qu'on le croyait. Ça nous donne confiance et ça définit beaucoup mieux nos paramètres et nous permet d'éviter qu'on dilue notre produit... »

choix», affirme M. Lamarre. Il y a par ailleurs pour aider les dirigeants du Cirque à s'assurer qu'ils vont dans la bonne direction une sorte de conseil des sages dont fait partie Pierre Beaudoin...

Après avoir atteint une implantation considérable aux États-Unis, particulièrement à Las Vegas où il y a présentement cinq spectacles permanents et un autre chez Disney à Orlando...

Le Cirque du Soleil emploie présentement 3500 personnes dont 1200 travaillent à Montréal, et près de 2000 sont des Québécois.

Le Devoir

CONSEIL

SUITE DE LA PAGE B 1

Nadeau, directeur général de l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques. De ce point de vue, la décision du gouvernement Charest de faire plus de place aux femmes dans les conseils d'administration...

Combien gagne Charlie?

Au bout du compte, il faut bien admettre que « le métier d'administrateur » est pas désagréable et il est très bien payé», a noté Michel Nadeau.

On doit ajouter à cela de 15 000 à 20 000 \$ pour le membre d'un comité. Les administrateurs siègent au sein des plus grandes sociétés gagnent deux fois plus (88 831 \$ en rémunération totale de base) que dans les petites...

L'absence de règle commune à toutes les entreprises complique cependant la vie des actionnaires qui voudraient avoir un portrait clair du salaire total versé par leur compagnie aux membres du conseil d'administration.

Le Devoir

Téléphone : 514 985-3322
Télécopieur : 514 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel : petitesannonces@ledevoir.com

IMMOBILIER COMMERCIAL
300 • 399 MARCHANDISES
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
600 • 699 VÉHICULES

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS
Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE
N.D.G. 4370 BL. CAVENDISH
135 TERRAINS
CANTONS DE L'EST
160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER
AHUNTSIC - GRAND 5 1/2

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER
METRO Cote-St-Catherine
160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER
ROSEMONT - Chabot Beauharnais
161 SOUS-LOCATION
MARCHÉ MAISONNEUVE
175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER
CHARLEVOIX Tout ÉQUIPÉ
176 CHALET À LOUER
À ST-ADOLPHE
161 SOUS-LOCATION
LOFT PENTHOUSE 2300 PC
161 SOUS-LOCATION
VILLERY
Près parc Jarry-marché J-Talon

161 SOUS-LOCATION
MARCHÉ MAISONNEUVE
175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER
CHARLEVOIX Tout ÉQUIPÉ
176 CHALET À LOUER
À ST-ADOLPHE
161 SOUS-LOCATION
LOFT PENTHOUSE 2300 PC
161 SOUS-LOCATION
VILLERY
Près parc Jarry-marché J-Talon

175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER
CHARLEVOIX Tout ÉQUIPÉ
176 CHALET À LOUER
À ST-ADOLPHE
323 TÉLÉ, STÉRÉO, VIDÉO
SYSTÈME CINÉMA MAISON PANASONIC
560 ENTRETIEN, RÉNOVATION
À BON PRIX. Rénov. ext./int.

Urgent besoin de bénévoles
www.clubdejeuners.org
1 888 442-1217
CLUB DES PETITS DÉJEUNERS DU QUÉBEC

Prochain train 18:34
Pour publication section décès
le mémoriel
Tous les jours de 10 h 30 à 18 h 30

LE MONDE

24 morts hier

Poursuite des affrontements interpalestiniens

NIDAL AL-MOUGHRABI

Gaza — Malgré un énième appel au cessez-le-feu, les violences entre les différentes factions palestiniennes ont redoublé d'intensité hier à Gaza, faisant au moins 24 morts et menaçant de faire chuter le gouvernement d'union associant le Fatah et le Hamas.

Israël, pour sa part, a lancé une série de raids aériens meurtriers contre les islamistes.

À Gaza, cinq gardes palestiniens, dont un membre de la garde présidentielle, ont été tués par des activistes du Hamas qui ont fait irruption au domicile de Rachid Abou Chbak, le plus haut responsable des services de sécurité fidèles au Fatah, malgré le cessez-le-feu proclamé la veille.

Peu de temps auparavant, des obus de mortier s'étaient abattus à Gaza près des bureaux de Mahmoud Abbas, président de l'Autorité palestinienne issu du Fatah.

Quelques heures plus tôt, un haut responsable égyptien avait été blessé alors qu'il arpente la ville en compagnie de Ghazi Hamad, porte-parole du gouvernement, et d'un représentant du Fatah pour tenter de faire respecter le cessez-le-feu.

Des militants du Hamas ont par ailleurs abattu cinq des leurs, qui venaient d'être arrêtés, alors qu'ils étaient conduits vers un centre de détention. Une escorte et le conducteur du véhicule, issus du Fatah, ont été tués dans la fusillade.

Le Hamas rapporte qu'un autre de ses membres a été « exécuté » par des activistes du Fatah à un poste de contrôle.

De son côté, le Fatah déplore neuf victimes, les cinq gardes de Rachid Abou Chbak et deux membres de la sécurité préventive, service de sécurité fidèle à Abbas.

Lors d'une réunion entre Abbas et des cadres du Fatah, Azzam al-Ahmad, vice-premier ministre palestinien, a demandé au président de déclarer l'état d'urgence, ce qui lui permettrait de gouverner par décrets. Selon un responsable, le président de l'Autorité palestinienne a annulé un voyage qu'il devait faire en Jordanie, et il est prévu qu'il se rende à Gaza afin de tenter d'y rétablir le calme.

Par ailleurs, l'attaque israélienne la plus sévère a fait quatre morts dans les rangs islamistes et permis de raser un bâtiment utilisé par la Force exécutive, le bras armé du Hamas, à Rafah, dans le sud de l'étroite bande de terre.

Tsahal a toutefois assuré que ce raid n'était pas lié aux affrontements interpalestiniens qui ont fait au moins 40 morts depuis vendredi.

Un peu plus tôt en journée hier, des roquettes avaient été tirées sur la ville israélienne de Sderot, sans faire de blessés.

Reuters

Une universitaire américaine détenue en Iran

GUY TAILLEFER

Accusée de « crimes » contre la sécurité nationale, Haleh Esfandiari, une experte américaine de la question iranienne, est détenue depuis plus d'une semaine à la tristement célèbre prison d'Evin, à Téhéran. Une arrestation qui fait beaucoup de bruit dans le contexte des très mauvaises relations qu'entretiennent Washington et Téhéran, empoisonnées par les enjeux du nucléaire et de l'Irak.

Shirin Ebadi, Prix Nobel de la paix, a fait savoir hier qu'elle avait accepté de défendre devant la justice l'universitaire irano-américaine, qui est considérée aux États-Unis comme une sommité sur la question iranienne. Mardi, la secrétaire d'État américaine, Condoleezza Rice, demandait sa libération.

Il ne se passe guère une semaine sans que les ONG nationales ou internationales dénoncent les atteintes aux droits de la personnes commises en Iran par les autorités. Il est rare qu'elles soient relevées par les médias.

Un porte-parole de la justice iranienne a indiqué que Mme Esfandiari, âgée de 67 ans, avait été placée sous la responsabilité du ministère du Renseignement et que l'enquête à son sujet se poursuivait. Rien encore n'a filtré sur ses conditions de détention. Samedi dernier, le quotidien iranien *Kayhan* l'accusait d'être un « agent des services de renseignements israéliens ».

Son emprisonnement n'est pas sans rappeler la tragique histoire de la photographe québécoise, Zahra Kazemi, morte en juillet 2003 des tortures qu'elle avait subies à Evin. Mme Kazemi avait été arrêtée trois semaines plus tôt pour avoir fait des photos d'une manifestation étudiante à Téhéran.

Mme Esfandiari dirige le programme d'études sur le Proche-Orient au Woodrow Wilson Center, un *think tank* de Washington dont le directeur est l'ancien élu démocrate Lee Hamilton, coprésident, avec l'ancien secrétaire d'État James Baker, du fameux Iraq Study Group qui a recommandé à la Maison-Blanche, fin 2006, d'ouvrir le dialogue avec l'Iran sur la question irakienne.

Aux Iraniens qui se méfient des efforts américains de « promotion de la démocratie » en Iran, M. Hamilton a souligné que le centre avait pour mission première la recherche et qu'il ne recevait aucun argent gouvernemental pour faire de l'activisme politique en Iran.

La chercheuse a été arrêtée le 8 mai dernier après avoir été empêchée pendant plusieurs mois de quitter l'Iran, où elle s'était rendue, a indiqué le centre Wilson, pour rendre visite à sa mère de 93 ans. En décembre, alors qu'elle se rendait à l'aéroport pour rentrer aux États-Unis, son taxi a été intercepté par des hommes qui lui ont volé ses bagages, y compris ses passeports iranien et américain.

Le Devoir



Après un déjeuner privé à l'Élysée, Nicolas Sarkozy a remonté les Champs-Élysées.

BENOÎT TESSIER REUTERS

Sarkozy succède officiellement à Chirac

Dès son entrée en fonction, le nouveau président se rend à Berlin rencontrer Angela Merkel

Paris — Nicolas Sarkozy est devenu officiellement hier le sixième président de la V^e République: le successeur de Jacques Chirac s'est engagé à ne pas décevoir les Français et à rassembler au-delà de son camp.

Par-delà le rituel obligé de l'investiture présidentielle, Nicolas Sarkozy, 52 ans, avait choisi de placer la première journée de son quinquennat sous le sceau du symbole et de la mémoire, rendant hommage à l'esprit de résistance français et marquant la pérennité du lien franco-allemand alors qu'on l'attendait dans le registre de la rupture.

Pour son baptême de feu diplomatique, il s'est rendu sans attendre à Berlin pour un entretien et un dîner avec la chancelière allemande Angela Merkel, s'inscrivant ainsi dans la continuité de Jacques Chirac.

Tout a commencé en avant-midi pour Nicolas Sarkozy, au passage du porche d'honneur de l'Élysée. Accueilli au pied du perron par Jacques Chirac après avoir traversé la cour d'honneur sur un tapis rouge sous une fine bruine, au rythme de la Garde républicaine, Nicolas Sarkozy a eu un entretien avec le président sortant, qui lui a notamment transmis les informations confidentielles relatives à la dissuasion nucléaire.

La passation des pouvoirs achevée, Jacques Chirac, souriant mais ému, a quitté l'Élysée, qu'il a occupé pendant 12 ans, sous les applaudissements de ses collaborateurs, du personnel du palais... et de Nicolas Sarkozy, qui l'a accompagné à sa voiture.

Le président sortant a gagné sa résidence provisoire, sise au 3, quai Voltaire, sur l'autre rive de la Seine. Il devrait désormais se consacrer à sa fondation pour le développement durable et le dialogue des cultures, qui verra le jour à l'automne.

« Je pense avec gravité au mandat que le peuple français m'a confié et à cette exigence si forte qu'il porte en lui et que je n'ai pas le droit de décevoir », a dit le nouveau président lors de son premier discours présidentiel, d'un ton grave et ému.

« Je veux dire ma conviction qu'au service de la France, il n'y a pas de camp. Il n'y a que les bonnes volontés de ceux qui aiment leur pays. Il n'y a que les compétences, les idées et les convictions de ceux qui sont animés par la passion de l'intérêt général », a-t-il souligné.



Nicolas Sarkozy

BENOÎT TESSIER REUTERS

Après un déjeuner privé à l'Élysée, Nicolas Sarkozy a remonté les Champs-Élysées, à l'instar de François Mitterrand et Jacques Chirac, à bord d'une voiture décapotable escortée par la Garde républicaine à cheval et par des motards. Souriant, il saluait une foule clairsemée le long de l'avenue, lançant des « merci ».

Le gouvernement

Le nouveau président achève la composition de son gouvernement et le nouveau premier ministre

— François Fillon, sauf coup de théâtre — entrera en fonction aujourd'hui. La passation de pouvoirs avec Dominique de Villepin aura lieu ce matin. La liste des 15 membres du gouvernement devrait être connue demain.

M. Sarkozy a promis une équipe resserrée de 15 membres, avec autant de femmes que d'hommes — une première en France —, ouvert à des centristes et à des personnalités de gauche.

La nomination du socialiste Bernard Kouchner aux Affaires étrangères est la seule certitude, selon les mêmes sources.

Selon les dernières informations, Jean-Louis Borloo, membre de l'équipe sortante, prendrait un ensemble « stratégie économique, emploi et entreprises ».

L'ancien premier ministre Alain Juppé prendrait la tête d'un pôle « environnement, développement durable et transports ».

Michèle Alliot-Marie, ex-ministre de la Défense, est annoncée à l'Intérieur, et Rachida Dati, porte-parole de campagne de Nicolas Sarkozy, à la Justice. Le centriste Hervé Morin serait à la Défense.

Une visite

Arrivé à Berlin quelques heures seulement après avoir pris ses fonctions, Nicolas Sarkozy a appelé à « sortir l'Union européenne de sa paralysie actuelle », affirmant qu'il y a « urgence à agir ».

Pour ce premier déplacement très symbolique, M. Sarkozy a ostensiblement multiplié les gestes d'amitié, voire de complicité, avec la chancelière allemande Angela Merkel, l'embrassant à deux reprises, la prenant par l'épaule et la tutoyant comme son prédécesseur Jacques Chirac, mais sans le traditionnel baise-main de l'ancien président.

Lors d'une déclaration au côté de la chancelière, il a repris le même thème. « La politique de la France ne sera pas marquée du sceau de l'attentisme », a-t-il assuré.

« L'attentisme, l'immobilisme, le conservatisme ne peuvent être des solutions », a-t-il martelé, ajoutant: « Je suis sûr qu'en nous mettant au travail, nous arriverons, Angela Merkel et moi, à des résultats. »

Agence France-Presse et Reuters

Une stratégie globale d'immigration légale et illégale

L'UE prône des sanctions contre les employeurs de clandestins

De 3000 à 4000 personnes meurent chaque année en essayant de rejoindre les côtes européennes

Bruxelles — La Commission européenne a présenté hier une stratégie globale d'immigration légale et illégale qui prévoit des sanctions harmonisées à l'encontre des entreprises de l'UE qui emploient des immigrés clandestins.

Les 27 commissaires répondent ainsi à une « commande » passée en décembre dernier par les dirigeants européens au moment où des milliers d'Africains arrivent à nouveau dans les Canaries et où Nicolas Sarkozy, qui s'est fait le champion de la lutte contre l'immigration illégale, prend ses fonctions à l'Élysée.

Le premier volet des propositions vise à tarir la raison pour laquelle les candidats à l'immigration risquent leur vie, puisque de 3000 à 4000 personnes meurent chaque année en essayant de rejoindre les côtes européennes: la possibilité de trouver du travail clandestin dans l'UE.

« Seules 2,8 % des entreprises de l'Europe sont contrôlées chaque année. Cela veut dire qu'en pratique, il n'y a pas de contrôle », a déclaré le commissaire européen chargé du dossier, le vice-président de l'institution, Franco Frattini.

La Commission estime que l'UE abrite entre 4,5 et 8 millions d'immigrés illégaux, rejoints chaque année par un nombre de nouveaux venus oscillant entre 350 000 et 500 000 personnes.

Leur apport au PIB de l'UE irait de 7 à 16 % et ils sont surtout employés dans l'agriculture, la construction, le nettoyage, la restauration et la domesticité.

« Nous ne pouvons plus tolérer cette situation », a-t-il ajouté en proposant un objectif de 10 % de contrôles pour éviter des situations proches de l'esclavage, où les immigrés n'ont accès ni à l'éducation ni aux soins de santé.

Le travail clandestin permet en outre des distorsions de concurrence au sein du marché intérieur entre les entreprises qui respectent la loi et celles qui la violent.

L'exécutif européen propose donc d'appliquer des sanctions harmonisées dans toute l'Union européenne.

Il suggère par exemple que les entreprises fautives soient privées de contrats publics ou de fonds européens pendant une période pouvant aller jusqu'à cinq ans.

Des amendes, la prise en charge des frais de retour des ressortissants de pays tiers en séjour irrégulier ainsi que le paiement des salaires, impôts et cotisations de sécurité sociale impayés seraient instaurés au niveau européen.

Toutes les entreprises d'une chaîne de sous-traitance seraient tenues pour solidairement redevables des sanctions financières infligées à un seul sous-traitant.

Dans les cas les plus graves, des sanctions pénales seraient adoptées, mais les États membres resteraient libres de décider s'il s'agira de peines de prison ou d'amendes.

Les États membres seraient tenus de mettre en place des mécanismes permettant aux clandestins de porter plainte directement ou par l'intermédiaire d'organisations syndicales ou d'autres associations de défense des travailleurs.

Mais la Commission ne prône pas une « Europe-forteresse » et estime que l'immigration légale est nécessaire pour faire face au vieillissement de la population au sein de l'UE.

Elle propose d'encourager ce flux en provenance de pays qui auront conclu avec l'Union européenne — et pas seulement avec certains de ses États membres — des accords de coopération par lesquels ils s'engageront à accueillir leurs ressortissants qui dépasseraient la durée du séjour prévu.

L'exécutif européen souhaite d'autre part mettre en relation l'offre et la demande en matière d'immigration légale.

Cette proposition doit être adoptée par les ministres de l'Intérieur des Vingt-Sept, ce qui ne sera guère aisé puisque l'immigration divise de longue date l'Union européenne.

Reuters

EN BREF

Un indépendantiste prend les rênes du pouvoir écossais

Londres — Pour la première fois depuis l'Acte d'union entre l'Angleterre et l'Écosse, il y a 300 ans, un indépendantiste, Alex Salmond, est devenu hier premier ministre d'Écosse. Le Parlement écossais, qui compte 129 sièges, l'a investi par 49 voix contre 46 à son adversaire travailliste Jack McConnell, premier ministre sortant. Au début du mois, le SNP a mis un terme à 50 ans de domination politique du Labour en Écosse, sans pour autant dégager de majorité au Parlement d'Édimbourg. Élu avec l'appui du Parti écologiste, Salmond n'a pu obtenir mieux qu'une majorité relative et ne pourra sans doute pas organiser le référendum d'autodétermination qu'il avait promis pour 2010 afin de couper définitivement les ponts avec l'Angleterre. — Reuters

Bush embauche un super-conseiller

Washington — Le président américain George W. Bush tente de mettre tous les atouts de son côté en Irak en s'adjoignant les services d'un super-conseiller chargé de veiller à la réussite, d'ici quelques mois, d'un plan qui passe pour celui de la dernière chance. Selon le descriptif de ce nouveau poste dévoilé hier par la Maison-Blanche, le général trois étoiles Douglas Lute, 54 ans, sera un « chasseur de problèmes », un homme qui coordonnera l'action militaire et civile et, surtout, qui relèvera les lenteurs bureaucratiques. Il pourra se prévaloir de l'autorité du président pour intervenir au plus haut niveau et lever immédiatement tout obstacle à ce dont soldats et diplomates ont besoin. — AFP

Brown est assuré de succéder à Blair

Londres — Gordon Brown a obtenu hier l'assurance de devenir le prochain premier ministre britannique sans passer par un vote, 307 des 353 députés travaillistes l'ayant choisi pour être le prochain leader du Labour. Cette désignation fait automatiquement de l'actuel chancelier de l'Échiquier le successeur de Tony Blair une fois que ce dernier aura quitté le 10, Downing Street, le 27 juin, comme il s'y est engagé. Selon les médias, un élu travailliste supplémentaire se prononcera aujourd'hui pour Brown. Quant au vice-président (*deputy speaker*) de la Chambre des communes, il ne désignera personne. — Reuters

LES SPORTS

Affable et souriant

Vermette, l'ambassadeur francophone des Sénateurs

ROBERT LAFLAMME

Ottawa — Les Sénateurs d'Ottawa n'ont pas gâté leur clientèle de l'Outaouais, au fil des années, en misant sur peu de joueurs québécois. La figure de proue a été Alexandre Daigle, premier choix de la LNH en 1993, qui a passé 301 matchs dans l'organisation. Sylvain Turgeon et Patrick Lalime ont été les principaux autres depuis la renaissance de la concession, il y a 15 ans.

Depuis trois saisons, Antoine Vermette est à toutes fins utiles le seul lien francophone entre l'équipe de la capitale fédérale et les amateurs de hockey de la région de Gatineau, qui comptent pour environ le quart du marché des Sens.

Les Sénateurs auraient pu difficilement trouver de meilleur ambassadeur. Vermette, âgé de 24 ans, en plus de jouer un rôle grandissant dans leurs succès sur la glace, s'acquitte de sa tâche à l'extérieur avec professionnalisme. Affable et souriant, il est toujours un des derniers joueurs qui quittent le vestiaire, au terme des séances d'entraînement et des matchs. «Je suis le seul qui parle français.

Je ne sais pas si les journalistes m'apprécient, mais ils n'ont pas le choix de faire affaire avec moi», lance-t-il.

«Je suis à l'aise avec ça, continue celui qui signe une chronique sur le site Internet de RDS. Je ne me dis pas que j'aimerais avoir des coéquipiers du Québec parce que je suis entouré d'une bonne bande de gars.»

Les Sénateurs mettent l'accent avec les joueurs sur l'importance d'établir de saines relations avec les médias. Vermette souligne qu'à son arrivée à Ottawa, c'est le président Roy Mlakar lui-même qui refile quelques rudiments aux nouveaux arrivants. «Ça fait partie du métier et je suis allé à la bonne école ici. Tout le monde, notre capitaine Daniel Alfredsson en tête, est appelé à faire sa part.»

Le patineur natif de Saint-Agapit, près de Québec, se fait également un devoir d'aller à la rencontre des amateurs québécois dans le cadre d'activités promotionnelles, comme des visites dans les hôpitaux ou les écoles.

«On ne me demande pas nécessairement de les courtiser, quoiqu'on m'en a parlé un peu. J'aime rencontrer les gens, ce n'est absolument pas une corvée pour moi. Je

prends plaisir à le faire. On ne me sollicite pas tant que ça, ajoute-t-il, même si les Sénateurs s'impliquent beaucoup dans la communauté, notamment auprès des enfants malades à l'hôpital de Gatineau.» Vermette, qui est oncle depuis quelques semaines, reçoit souvent comme commentateurs qu'on souhaiterait une meilleure représentativité francophone au sein de l'équipe. «Plusieurs amateurs déplorent que je sois le seul Québécois, révèle-t-il. Ils me font la remarque poliment, tout en m'accordant leur soutien, mais je comprends leur déception. J'estime par contre que si on a du succès, tout le monde va être content.»

Vermette, qui était lui-même un «fan» du Canadien dans son enfance, constate que le CH compte une légion de partisans en Outaouais.

«Les Sénateurs ne sont pas dans la ligue depuis longtemps, note-t-il. Ça prend du temps avant de changer les mentalités. L'organisation met l'accent sur les jeunes. Je vois de plus en plus d'enfants de partisans du Canadien porter des chandails des Sénateurs.»

Presse canadienne

ET PUIS EUH



Jean Dion

Réponses au public

Il y a deux jours à peine — mais le temps file tellement vite que vous me diriez que c'était avant-hier et je ne serais pas loin de vous croire —, nous avions commencé, oh! tout juste, à répondre aux questions du public. Ça n'a l'air de rien comme ça, à première vue, mais le public s'adresse régulièrement à la rubrique Et puis euh dans le fol espoir de voir se fissurer la muraille aveugle de l'ignorance. Non pas que quiconque subodore que se trouve ici un savoir particulier; non, selon des sources, ce serait plutôt que le public se général se dit dans son coffre-fort intérieur que «considérant les billevesées que l'ami Rogatien déverse avec la prévisibilité du métronome suisse, j'en déduis qu'il n'a vraiment pas grand-chose à faire de sa chienne de vie et qu'en conséquence, il a plein de temps pour faire des recherches à ma place». Cela est bien sûr faux, puisqu'il n'y a pas de position «fermé» sur l'interrupteur du génie et que la réflexion qui conduit à la ponte d'un Pulitzer-pour-l'ensemble-de-son-œuvre est un processus permanent et très exigeant pour la coiffe du rotateur.

Donc, voici une question abordée la dernière fois et dont l'auteur gagnerait un prix de présence si seulement il était là, mais il est pas là: pourquoi désignent-on les présentations successives du Super Bowl avec des chiffres romains?

D'abord, il faut apporter une précision tout à fait cruciale: cela n'a pas toujours été le cas. En effet, au commencement, le Super Bowl ne s'appelait pas le Super Bowl. Il s'appelait Gaëtan. (Mais non, c'est juste une petite blague pour rire.) En fait, il s'appelait «Match de championnat NFL-AFL», car à l'époque de la création de l'événement, au milieu des années 1960, il y avait deux ligues de football professionnel américain, dont on devine un peu l'identité à partir de ce qui précède: exactement, la NFL et l'AFL. Ce n'est qu'en 1970 qu'on a procédé à une fusion, un peu comme à Longueuil, sauf que tout le monde était bien content et que l'argent rentrerait, qui a donné l'équation NFL + AFL = NFL. Les équipes de l'AFL ont formé l'AFC, et celles de la NFL, la NFC, sauf Pittsburgh, Cleveland et les Colts de Baltimore, qui étaient dans la NFL et sont passées à l'AFC.

Ce n'est qu'à partir du troisième Super Bowl que le Super Bowl s'est appelé Super Bowl. Une idée de Lamar Hunt, propriétaire des Chiefs de Kansas City, qui avait vu ses enfants jouer avec une super ball et se disait qu'il était possible de trouver mieux que «Gaëtan». Hunt, s'inspirant par ailleurs des matchs de championnat universitaires qui portent le nom de «Bowls» dans la foulée du Rose Bowl, lui-même ainsi désigné parce qu'il se jouait dans le grand stade de Pasadena (Californie) en forme de bol, avait fait cette proposition à la blague, mais elle a été retenue, ce qui prouve que dans le monde du sport qui n'arrête pas une fraction de seconde d'être merveilleux, on ne sait jamais et tout peut arriver même si c'est incroyable. Le premier vrai Super Bowl fut donc le Super Bowl III, puisqu'on n'aurait pu dire que les deux matchs de championnat NFL-AFL méritaient rétroactivement d'accéder au statut de Super Bowls. En somme, 1 = 3.

Pour désigner le quantième de chaque présentation, on songea d'abord à utiliser les années, tout simplement. Mais regardez-moi ça un peu: le Super Bowl a toujours lieu en janvier ou février, ce qui signifie que le Super Bowl de 1996, par exemple, couronne le champion de la saison 1995. Peut-on imaginer plus mélangeant? Le football américain est déjà assez compliqué comme ça, il ne fallait pas en rajouter pour confondre l'amateur professionnel, qui a bien d'autres choses auxquelles réfléchir, comme le baseball, le basketball et le hockey.

Il fallait donc trouver une autre formule. Or, lors d'une réunion du suivi des orientations, quelqu'un eut l'idée, proprement géniale, de l'adjectif numéral ordinal. Super Bowl 1. Super Bowl 2. Super Bowl 27. Super Bowl 41. Mais vous conviendrez que ça fait un peu ringard et qu'on rate ainsi une sacrée belle occasion de montrer qu'on a de la culture. Et si la bande d'aristocrates du CIO le font avec leurs olympiades, et si, à la fin des programmes de télévision, on s'en sert pour désigner l'année de réalisation, pourquoi la NFL ne recourrait-elle pas aux chiffres romains? Cela donne du prestige, messieurs dames, vous ne pouvez pas imaginer.

Les Romains de l'Antiquité, il faut le dire, étaient plutôt bizarres. Ils utilisaient des lettres pour faire des chiffres, avec la confusion que la chose suscitait. Tenez, à l'époque, il y avait un jeu télévisé intitulé *Des lettres et des lettres*. Or, quand arrivait le temps de jouer aux lettres, au mot le plus long, mettons qu'un candidat demandait une consonne et obtenait un L. Son adversaire disait «voyelle» et obtenait un I. Ensuite, voyelle: I. Inévitablement, les participants se regardaient d'un air ahuri et finissaient par interroger l'animateur: «Vous êtes sûr que c'est pas des chiffres, ça?» L'animateur répondait que non, mais il se trouvait toujours un joueur pour, après réflexion réglementaire de VL secondes, proposer «51», alors que l'autre donnait «48». Le gars du 48 disait alors qu'il avait utilisé plus de lettres/chiffres en faisant ILL que le gars du 51 avec son LI. Le gars du 51 répliquait que 51 était certainement plus haut que 48, que de toute façon on était en train de jouer aux lettres et que ILL n'est même pas un mot alors que LI désigne une mesure itinéraire chinoise acceptée au Scrabble, le gars du 48 criait: «Et ta sœur, Caius, elle sait que X c'est dix mais que DIX c'est 509?» et la bataille pognait.

Et c'était la même chose pour les films. Dans les cinémas romains, il était impossible sans s'adresser au vendeur de tickets, ce qui était plutôt gênant même pour un Romain hautement décadent rompu aux orgies et tout ça, de savoir si on projetait un long métrage pour adultes ou tout bonnement un film 30. Malgré cet embrouillamini, les chiffres romains en sont venus à illustrer, faussement ou non, ce celui qui s'en sert n'est pas un tarla. Et regardez un peu comme le Super Bowl a crû en popularité au fil des ans. Toute est dans toute, comme disait je ne me souviens plus qui.

jdion@ledevoir.com

HOCKEY

FINALES D'ASSOCIATION
Troisième tour

ASSOCIATION DE L'EST
Buffalo c. Ottawa

Hier
Buffalo à Ottawa, 19h
(Ottawa mène la série 3-0)

Samedi
x-Ottawa à Buffalo, 14h

ASSOCIATION DE L'OUEST
Detroit c. Anaheim

Mercredi
Detroit 5 Anaheim 0
(Detroit mène 2-1)

Aujourd'hui
Detroit à Anaheim, 21h

EN BREF

Une journée de plus pour Nicklaus et Player

Jack Nicklaus et Gary Player ont accepté de prolonger d'une journée leur visite attendue à Montréal dans le cadre de la Coupe du Président afin de participer au tournoi Légendes du golf pour les enfants, qui sera disputé le lundi 1^{er} octobre à Laval-sur-le-Lac. Les deux légendes du golf feront équipe afin de recueillir plus d'un million de dollars pour les enfants de Leucan, l'Association pour les enfants atteints de cancer, ainsi que pour la Nicklaus Children's Health Care Foundation, une organisation sans but lucratif pour les enfants ayant besoin de services médicaux. Player, qui a 18 petits-enfants, a aussi sa fondation, The Player Foundation, et il est reconnu pour son dévouement philanthropique. Les deux anciens grands champions donneront une clinique de golf de 45 minutes avant de disputer leur ronde sur le terrain où ils ont tous deux participé à l'Omnium canadien en 1962. — PC

Jeux olympiques: c'est reparti!

Lausanne — La course à l'organisation des Jeux olympiques 2016 est officiellement ouverte. Le Comité international olympique a lancé hier le processus de candidatures, invitant les 203 comités olympiques nationaux à soumettre leurs dossiers. Les premiers dossiers devront être remis au CIO d'ici le 13 septembre. Les candidatures officielles pourront être déposées jusqu'au 14 janvier 2008. Chicago, Tokyo et Rio de Janeiro ont d'ores et déjà été choisis par leur comité olympique national. Rome, Madrid et Prague pourraient aussi être candidates. — AP

Alexandre Daigle, un nouveau partisan

Les Sénateurs d'Ottawa ont un nouveau partisan qu'ils connaissent bien. Alexandre Daigle suit les activités de son ancienne équipe lors des séries éliminatoires depuis qu'il est de retour en Amérique du Nord après avoir évolué cette saison avec Davos dans la Ligue d'élite suisse.

«C'est l'équipe que je regarde le plus, c'est certain», a dit Daigle depuis Mont-Tremblant, où il séjourne durant l'été. «J'ai commencé ma carrière avec eux, j'étais vraiment jeune et de bonnes choses se sont produites quand j'étais là.»

Parmi les joueurs de l'édition actuelle

des Sénateurs, seuls Daniel Alfredsson, Wade Redden et Chris Phillips faisaient partie de l'équipe en 1997-98 lors de la dernière saison de Daigle avec les Sénateurs. «Je leur souhaite de bonnes choses», a-t-il dit.

Certains pourraient penser que Daigle aurait des sentiments complètement différents après son séjour tumultueux de cinq ans avec les Sénateurs mais l'attaquant de 32 ans est heureux de voir qu'ils sont sur une lancée lors des séries.

«C'est formidable», a dit Daigle. «C'est vraiment excitant pour quiconque a été

impliqué dans cette organisation. Les premières années ont été difficiles. Il y a beaucoup de bonnes personnes ici, et ils dirigent bien cette organisation.»

Daigle, qui avait connu une carrière exceptionnelle dans les rangs juniors avec les Tigres de Victoriaville, a joint les Sénateurs lors de leur deuxième saison dans la LNH (1993-94) après avoir été le premier choix du repêchage de juin 1993. Mais le jeune joueur de 18 ans n'a jamais été capable de répondre aux attentes.

Presse canadienne

Contrôle antidopage

Montréal aura l'œil sur Roland-Garros

Paris — Les analyses des échantillons prélevés cette année pendant le tournoi de Roland-Garros seront effectuées par le laboratoire de Montréal et non plus à Châtenay-Malabry.

«Cette année, les prélèvements urinaires seront envoyés au Canada pour être traités par le laboratoire antidopage de Montréal, comme l'ITF le fait depuis 2006 pour les autres tournois du Grand Chelem», a annoncé Le Monde.

«C'est l'ITF qui est responsable des contrôles antidopage et ils ont un accord

avec Montréal», a confirmé le porte-parole de la FFT, Thibault Fraix-Burnet, mercredi au cours d'un entretien téléphonique. «Châtenay est plus cher que Montréal. Ça permet à la fédération d'effectuer plus de contrôles, pas seulement en compétition mais aussi à l'entraînement.»

Fraix-Burnet n'a pas précisé le nombre exact des contrôles qui seraient effectués mais a déclaré que les mêmes contrôles effectués à Châtenay-Malabry auraient coûté le «double».

Selon Le Monde, 180 contrôles urinaires (contre 149 en 2006) devraient être diligentés chez les professionnels et les juniors. La fédération prévoit aussi d'effectuer au moins 32 contrôles sanguins (41 en 2006), seuls à même de dépister

d'éventuelles autotransfusions. Jusqu'ici, les prélèvements urinaires et sanguins étaient pratiqués conjointement par deux médecins du ministère des sports et deux agents d'ITF, a précisé Le Monde. Cet organisme privé, qui gère le programme antidopage de l'ITF dans sa globalité, est reconnu par l'Agence mondiale antidopage (AMA).

Lors des deux dernières éditions de Roland-Garros, le laboratoire de Châtenay-Malabry a révélé quatre contrôles positifs: l'Autrichien Stefan Koubek en 2004, les Argentins Mariano Puerta (finaliste) et Mariano Hood ainsi que la Bulgare Selil Karatantcheva en 2005.

Associated Press

MOTS CROISÉS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

0438

HORIZONTALEMENT

- Désinvolture.
- Partie de boulon - Révolte.
- Qui rendent service - Informateur.
- Monnaie du Ghana - Pièce de charpente.
- Considéré à part - Ni lavé ni blanchi.
- Silence! - Enquiquinement.
- État d'Asie - Caution.
- Métal blanc - Habillée - Au fond d'un récipient.
- Dans la tapenade - Joyeuses.
- Gros bloc de glace - On peut le gober.
- Les sables ont la leur - Poussée à.
- Pénètre - Complètement vaincu.

VERTICALEMENT

- Qui concerne les globules blancs.
- Terme de théâtre - Instrument à vent.

- Métal blanc grisâtre - Se jette de la nacelle.
- Ils jouent seuls - Sous un navire.
- Mouille sa chemise - Brasse.
- Maculé - Jeu d'argent.
- Dans la gamme - Informé.
- Copine - Multitude - Deux cents.
- Manque de rapidité - Entre chien et loup.
- Logiciel de jeu - Groupe terroriste.
- C'est un canal - Acariens parasites.
- Embrigadée - Bonne femme.

1	T	S	U	N	A	M	I	T	H	O	R
2	H	O	L	A	E	M	B	A	U	M	E
3	R	U	M	E	R	O	R	I	E	L	L
4	I	D	V	R	I	L	L	E	T	T	E
5	L	E	P	I	O	T	E	S	R	V	
6	L	A	D	E	S	G	E	D	E		
7	E	P	I	C	E	T	A	R	E		
8	R	U	R	A	L	E	V	O	L	T	A
9	T	S	E	C	R	E	T	I	O	N	
10	E	S	T	E	H	A	N	T	A	N	T
11	S	C	A	N	N	E	R	I	N	E	
12	T	H	O	T	C	E	R	N	E	E	S

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO



Canada	Auj.	Demain	Le Monde	Auj.	Demain
Edmonton	Sol 19/7	Plu 12/4	Londres	Plu 20/13	Sol 18/13
Moncton	Plu 6/3	Plu 11/6	Los Angeles	Sol 23/13	Sol 24/15
Saint-Jean	Var 9/4	Plu 16/7	Mexico	Sol 25/10	Sol 24/10
Toronto	Var 12/3	Sol 20/5	New York	Nua 18/10	Plu 13/10
Vancouver	Var 15/8	Var 14/9	Paris	Plu 17/11	Nua 21/14
Winnipeg	Sol 25/15	Ora 28/6	Tokyo	Ave 20/19	Sol 22/21

Montréal	Ce soir	Demain	Samedi	Dimanche
Aujourd'hui	9	16/8	13/8	15/4
Averses, pdp 60%	Ciel variable.	Ciel variable.	Faible pluie, pdp 80%	Passages nuageux
Québec	Ce soir	Demain	Samedi	Dimanche
Aujourd'hui	9	16/6	15/4	12/3
Nuageux.	Nuageux avec éclaircies.	Ciel variable.	Faible pluie, pdp 70%	Ciel variable
Gatineau	Ce soir	Demain	Samedi	Dimanche
Aujourd'hui	9	19/6	21/7	15/3
Pluôt nuageux.	Passages nuageux.	Ensoleillé.	Ciel variable.	Passages nuageux

CHERCHER SUR INTERNET... ON S'EN CHARGE !

MÉTÉOÉCLAIR : La météo en temps réel. Prévisions à court et à long terme. Le tout accessible à même votre bureau.

Visitez meteomedia.com/bureau pour télécharger gratuitement MétéoÉclair.

Météo Média À votre portée, en tout temps.

CULTURE

Le streamline expose ses courbes au MBAM

ISABELLE PARÉ

L'aluminium reluira tout l'été au Musée des beaux-arts de Montréal (MBAM), qui présente *Un design américain - Le streamline de 1930 à nos jours*, une collection de 180 objets venus exposer leurs courbes et leurs profils futuristes, inspirés du style aérodynamique qui connut son apogée dans les années 1930 et 1940.

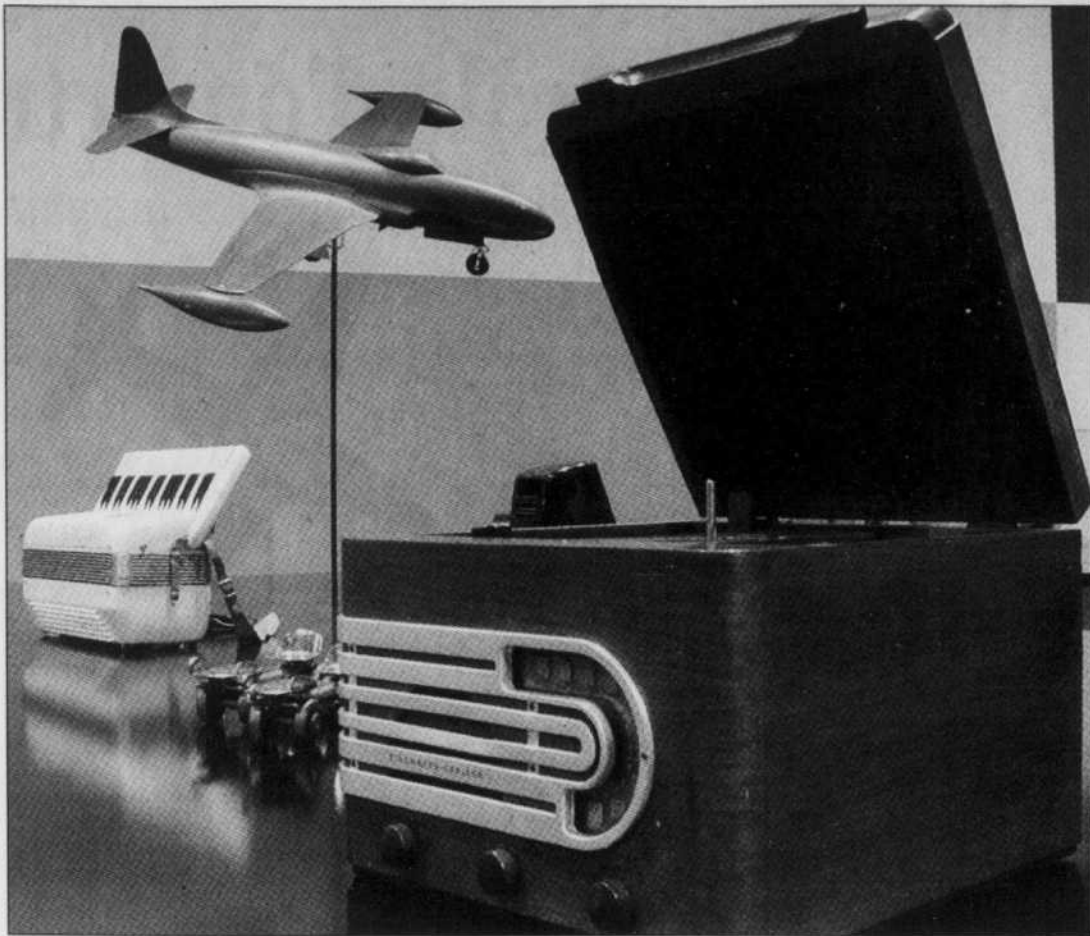
La plupart de ces pièces, exposées jusqu'au 28 octobre, proviennent de l'impressionnante collection de 900 objets érigée par l'Américain Eric Brill, cédée à la mécène montréalaise Liliane Stewart, qui vient elle-même d'en faire don au MBAM. Ce don constitue un acquis inestimable pour enrichir la vaste collection d'arts décoratifs du musée, une des plus considérables en Amérique du Nord, a insisté hier Nathalie Bondil, directrice générale du MBAM.

«Il s'agit de la première contribution scientifique en Amérique du Nord consacrée à cette forme de design. Nous avons réussi à montrer l'esprit du streamline sans tomber dans la pédagogie ostentatoire et tout en restant sobres», a-t-elle souligné.

Présenté de façon ludique, ce tiré à part de la collection Brill permet de jauger l'importance du contexte historique de l'avant-guerre dans l'émergence de ce courant de design très typé, cousin tardif et américain de l'Art déco. C'est l'époque où on inaugure le *Normandie*, le plus grand navire du monde, et, en 1934, la voiture Airflow de Chrysler, premier modèle automobile dessiné dans le but de limiter la résistance à l'air.

Au tournant des années 1930, les designers nord-américains se mettent soudain à boudier la ligne droite, reine du Bauhaus qui prévaut alors en Europe, pour porter aux nues l'aérodynamisme, symbole de la vitesse et de la puissance propre à ces premiers gros engins motorisés de l'époque, histoire de contrer la morosité provoquée par la crise de 1929.

Moulant l'aluminium et les nouvelles matières plastiques, dont la Bakélite, ces designers, influencés par l'élan collectif déployé pour relancer l'économie vacillante, imprimant



La plupart des pièces sont exposées jusqu'au 28 octobre.

JACQUES GRENIER LE DEVOIR

ment alors aux objets de la vie courante des lignes fluides qui riment avec modernité, prospérité et futurisme. «Notre but était de définir le streamline, tout en le distinguant de l'Art déco, pour tenter de démontrer comment ce style a migré des trains, des bateaux et des voitures aux objets de la vie courante», a expliqué hier David A. Hanks, conservateur du programme David et Liliane Stewart et commissaire de l'exposition. Cette exposition témoigne d'ailleurs de la diversité des objets marqués par cette esthétique flamboyante qui envahira vite le *home sweet home* américain, notamment la cuisine et la salle de bains, participant à l'émergence de la société de consommation.

Grille-pain étincelant, trotinette, radio transistor en Bakélite, aspirateur Hoover: autant d'objets témoin-

nant de cet âge doré où la machine embellie créait l'illusion de la facilité pour la ménagère libérée de ses viles tâches manuelles. Trône au milieu de cette exposition l'icône par excellence de ce style d'avant-guerre, la fameuse caravane Airstream Liner, au célèbre fuselage d'aluminium arrondi.

Contrairement à l'Art déco, qui a davantage marqué l'architecture, le mobilier et les objets de luxe, le streamline est resté éminemment populaire, a souligné hier Rosalind Pepall, responsable de la présentation à Montréal. Il est toujours si populaire que son influence a perduré au cours des décennies et s'exprime encore aujourd'hui, notamment dans le design de certains casques de vélo et de fers à repasser!

À Montréal, on peut admirer quelques exemples architecturaux

du streamline, dont le fameux restaurant Ben's, le magasin Holt Renfrew ainsi que le restaurant du neuvième étage de l'ancien magasin Eaton, dessiné en 1930 par Jacques Carlu à l'image de la salle à dîner du transatlantique *Île-de-France*.

Après avoir fait un saut aux musées des années 1930 de Boulogne-Billancourt, au Georgia Museum et au Bard Graduate Center de New York, cette exposition ira montrer ses courbes en Alabama, à Chicago puis à Miami en 2007 et 2008.

Le Devoir

UN DESIGN AMÉRICAIN
Le streamline de 1930 à nos jours
Du 16 mai au 28 octobre 2007
Pavillon Liliane et David Stewart
Musée des beaux-arts de Montréal

Gad Elmaleh au festival Juste pour rire

Pour en finir avec le karaoké

FABIEN DEGLISE

Il est jeune, il est beau. Les jeunes filles lui courent après dans la rue et ses spectacles se transforment inévitablement en véritables séances de karaoké où le public conquis d'avance est capable d'accompagner et même de devancer l'humoriste à chacune de ses blagues.

Mais ne comparez surtout pas Gad Elmaleh à Patrick Bruel, le chanteur des jeunes filles: vous entendrez alors un rire jaune suivi d'un aveu: «Pour toutes ces raisons, je suis obligé aujourd'hui de monter un nouveau spectacle», dit l'artiste à l'autre bout du fil.

Planifié pour octobre en France, le lancement de *Papa est en haut* — c'est le titre de son prochain one-man show — doit finalement se faire cet été dans le cadre du 25^e anniversaire du Festival Juste pour rire, ont annoncé la semaine dernière les organisateurs de l'événement. Et les plans ont été devancés pour une simple et bonne raison: l'ego de Gad, avoué candidement l'humoriste.

«C'est un défi pour moi de terminer ce spectacle plus tôt, dit le chou-chou du cinéma français. Mais je n'avais pas le choix. Au début, je ne pensais pas venir à Montréal, faute de temps. Mais cet été, tous les humoristes vont être là pour une grande fête à laquelle il m'est impossible de ne pas être.»

Dans ses valises, il apportera des réflexions sur les thèmes de la paternité, de la mort et même de la célébrité, prévient ce fin observateur du quotidien qui, malgré son immense renommée, sait garder les pieds bien sur terre. Et parfois en dessous...

«Le contenu de ce spectacle part

d'une blague. Un jour, quelqu'un m'a demandé ce que je voulais qu'on écrive sur ma tombe. J'ai répondu: «Papa est en haut, il fait des karaokés», pour ne pas trop faire de la peine à mes enfants.»

Autour de cette anecdote, l'artiste — qui a campé un François Pignon remarquable dans un film qui l'était moins, *La Doublure* — souhaite donc construire son prochain spectacle, où sa monoparentalité risque certainement d'occuper une place de choix. «Ça effectivement alimente le contenu de ce show, poursuit-il. Dans ce contexte, je me questionne non seulement sur l'enfance mais aussi sur la complexité de l'autorité lorsqu'on est un père connu et que, chaque jour, son fils se fait servir les blagues de ses spectacles par ses petits copains.»

Actuellement en tournée dans plusieurs villes françaises, Gad Elmaleh est d'ailleurs en train de tester tout ce nouveau matériel dans le cadre d'un spectacle à géométrie variable, selon le soir et l'endroit, qui s'abreuve autant de *Moi, c'est l'autre*, son avant-dernière création, que de *Papa...*, sa prochaine.

«Je ne suis pas kamikaze à ce point», a-t-il expliqué lors d'un entretien avec *Le Devoir* hier, juste avant de sauter dans une voiture pour rencontrer en soirée ses fans au Havre, dans le nord de la France. «J'ai besoin d'essayer des choses chaque soir pour construire quelque chose d'original et de rodé.»

Cette précaution devrait d'ailleurs permettre aux inconditionnels de l'humoriste, à Montréal pour commencer, en France ensuite, de facilement reprendre à tuer-tête chaque punch au cours des cinq prochaines années.

Le Devoir

EN BREF

Tous pour un de retour

Le jeu-questionnaire *Tous pour un* reviendra à l'antenne pour une saison complète l'année prochaine. Après le succès des deux éditions spéciales de *Tous pour un* présentées en janvier autour des *Belles Histoires des pays d'en haut*, Radio-Canada a en effet décidé de remettre l'émission à l'affiche chaque semaine. *Tous pour un* avait été lancé dans les années 1960 par Raymond Charette. La nouvelle version du jeu sera animée par Francis Reddy et consacrera deux émissions d'une heure à chacun des sujets choisis. Les deux premiers sujets annoncés pour septembre sont le téléroman *La Petite Vie* et la princesse Diana. Les fins connaisseurs de ces deux thèmes qui pensent pouvoir répondre aux

questions les plus pointues ont jusqu'au 3 juin pour s'inscrire en consultant le site Internet de Radio-Canada. — *Le Devoir*

L'OSM dans les parcs

L'Orchestre symphonique de Montréal a annoncé hier trois concerts estivaux gratuits dirigés par Jean-François Rivest. Ces concerts seront offerts au parc régional de l'Île-Label à Repentigny le 16 juin, au parc de la Paix à Vaudreuil-Dorion le 26 juillet et au parc Jean-Drapeau le 28 juillet. Les programmes, très largement similaires, auront en commun le *Capriccio espagnol* de Rimski-Korsakov, des extraits de *Porgy and Bess* de Gershwin et un *medley* des plus beaux thèmes de Duke Ellington. — *Le Devoir*

Théâtre jeunes publics

Place à la création à la Maison Théâtre

MICHEL BÉLAIR

Les parents, tout comme les éducateurs et les enfants, seront fort occupés l'an prochain s'ils veulent suivre la saison concoctée par la Maison Théâtre: 12 spectacles (et même 13!), dont la moitié sont des créations (ou presque), ce n'est pas rien. Au lieu de suivre l'ordre chronologique, abordons donc tout cela sous l'angle de la nouveauté.

C'est le Théâtre de l'Œil qui ouvrira la saison (du 26 septembre au 14 octobre) avec une toute nouvelle création destinée aux enfants de 5 à 10 ans, *Ah, la vache!* C'est en fait un texte de Javier Swedzky, qui signe aussi la mise en scène, et qui raconte une histoire rocambolesque où l'enlèvement d'un toutou mène à la découverte d'un complot universel; Libert Subirana signera la trame musicale. En novembre (du 7 au 25), le Carrousel présentera sa toute récente création: *Souliers de sable* de Suzanne Lebeau, mise en scène par Gervais Gaudreault comme à

l'habitude, s'adresse aux petits de trois à sept ans. On a entrevu la chose à Petits Bonheurs, mais attendons à l'automne pour en reparler. De l'autre côté de Noël (du 14 février au 2 mars), le Moulin à musique revient avec une nouvelle création, *Garde-robe*: Joël da Silva signe le texte, où se déploie «la saison de l'enfance», et la mise en scène du spectacle qui s'adresse sur fond d'airs de flûte aux petits de trois à sept ans. En avril, du 9 au 27, Serge Marois (à la mise en scène) et l'Arrière Scène nous reviennent avec le plus récent texte de Sébastien Harrison: *Stanislas Walter Legrand*, un texte qui «invite à abolir les frontières entre les êtres et les peuples» et qui cible les 8 à 12 ans. Et en juin, les 5 et 6, le lauréat du concours «Le théâtre jeune public et la relève», Marc Antoine Cyr, présente *Les Soleils pâles*, un texte qu'il a travaillé avec Jean-Frédéric Messier. Lise Gionet assure la mise en scène du spectacle qui vise les enfants de 8

à 12 ans et qui est interprété par des finissants de l'Option-Théâtre de Lionel-Groulx. Mais l'on pourra aussi faire le plein de spectacles presque neufs. Deux d'entre eux, par exemple, ont été créés l'automne dernier au festival Coups de théâtre et s'imposent déjà comme des incontournables: *Léon le nul*, un texte extraordinaire de Francis Monty mis en scène par Gil Champagne (24 octobre-4 novembre, pour les plus vieux de 9 à 13 ans), et *Assouffis*, une production décapante du Théâtre Le Clou sur un texte de Wajdi Mouawad mis en scène par Benoit Vermeulen qui viendra provoquer du 1^{er} au 11 mai les ados de 14 à 17 ans. Ce sera aussi la saison des retours, puisque l'on reverra *Le Rêve de Pinocchio* de Gérard Biabeau, une production du Théâtre de Sable toute en marionnettes qui sera là de la fin novembre au début janvier et que l'on pourra voir en famille dans le temps des Fêtes.

L'on reverra aussi les marionnettes de l'Avant-Pays dans *Château sans roi* de Joël da Silva (pour les 5 à 9 ans, du 26 mars au 6 avril) et celles du Théâtre En l'Air qui remonte *Tsuru*, le merveilleux conte d'Anne-Marie Théroux (du 9 au 27 janvier, pour les 8 à 12 ans). Sans compter, du 12 au 22 mars, le bouleversant *Cette fille-là* de Joan MacLeod, dans la coproduction de la Catapulte et du Théâtre de la Seizième de Vancouver (pour les 12 ans et plus). En guise de cerise sur le gâteau, deux productions françaises viennent clore la saison. *Les Enchaînés* d'abord, du 30 janvier au 9 février, des marionnettes qui font un peu penser aux Guignols de l'Info, et le remarquable *Al di La* de Laurent Dupont, un spectacle phare s'adressant aux tout petits des deux ans, que l'on pourra voir du 13 mai au 1^{er} juin. Voilà de quoi vous occuper!

Le Devoir

À LA TÉLÉVISION

CANAL	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minut
CANAL 5	Le Téléjournal												
TVA	Le TVA 18 heures	Le Cercle	Cinéma / À CHACUN SON HEURE (5) avec Peter Falk, Joanna Going				Las Vegas		Le TVA 22 heures				
TQS	Gr. Journal (16:30)	Flash / Gad Almaleh	Vert avec Albert	Cinéma / TUNNEL DE L'ENFER (5) avec Sylvester Stallone, Amy Brenneman			Atomes et Neurons / La puissance du désir		100 Québécois qui ont fait le 20e siècle				
RDI	Dominique Poirier en direct			Petit vendeur de thé	Le Téléjournal				Décore...				
TV5	Question... Jrni FR2			Cinéma / STAND-BY (4) avec Dominique Blanc	Envoies spéciaux				Déco sur...				
MP	Déco sur...	ménage		Ça passe...	Dre Nadia...				On a échangé nos mères				
VRAK TV	Frank...	Degrassi...		Une grenade avec ça?	Parents...				Voxpop				
RTS	Simpson	Delilah...		STEN / Di-Gata	Ben				En chute...				
HISTORIA	Sports 30			Sports 30	Boxe / De La Hoya - Mayweather				Méchant...				
ARTV	...des pays d'en haut			Année... pignons verts	La Trentaine				R-Force				
SÉRIES +	Amy			Simplement Zoé	Privés & Associés				Le trouble				
CANAL Z	La porte des étoiles			...nerdz / ...s'branche	La porte des étoiles				Le Mode...				
C. SAVOIR	Le Québec à la loupe			Les Jeunes, le Travail...	Caphar. / Les durs...				Le Mode...				
EVASION	Hola Argentina!			...étoiles / ...voyage	Paris... / Québec...				Le Mode...				
TFO	...voyage / Pressere.			Panorama	Destination Nor'Ouest				R-Force				
CBC	CBC News at Six			This Hour	...Gags				Le trouble				
CTV (mont)	CTV News			Lost	Grey's Anatomy (19:45)				Le trouble				
GBL	News	House...		ET Canada	E.T.				Le trouble				
TVO	Horseland	Heads up		Escape! Because...	The Agenda				Le trouble				
ABC	...Raymond	ABC News		...Raymond	Will, Grace				Le trouble				
CBS	News			CBS News	E.T.				Le trouble				
NBC	News	NBC News		Jeopardy	Wheel...				Le trouble				
FOX	That '70s...	King...		Simpsons	Seinfeld				Le trouble				
PBS (33)	The Newshour			BBC News	Travels				Le trouble				
PBS (57)	BBC News	Business...		The Newshour	Adirondack				Le trouble				
CTV (corn)	CTV News			Lost	Grey's Anatomy (19:45)				Le trouble				
AKF	Cold Case Files / Deux épisodes			CSI: Miami					Le trouble				
BRAVO	Street Legal			Booked	Wingfield				Le trouble				
DISCOVERY	How It's Made			Daily Planet					Le trouble				
HISTORY	Master	Things...		CSI: New York					Le trouble				
NEWSWORLD	BBC News	CBC News		CBC News	CBC News				Le trouble				
SHOWCASE	New Addams Family			Andromeda					Le trouble				
LEARNING	Property Ladder			Overhaul					Le trouble				
LIFE	Three Takes			Match	Skin Deep				Le trouble				
TSN	Off the...	Sportscent.		...Hockey	...Corner				Le trouble				
YTV	Being Ian	Erky Perky		Sabrina...	Malcolm...				Le trouble				

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

NOS CHOIX CE SOIR

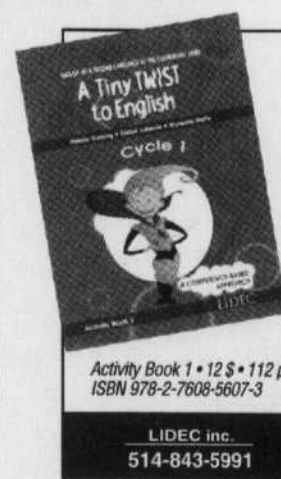
Paul Cauchon
STAND-BY
Un sujet étonnant: Dominique Blanc dans le rôle d'une femme qui se fait larguer par son mari à l'aéroport d'Orly, qui décide de ne plus quitter l'aéroport, d'y errer et d'y vivre...
TV5, 19h

COLUMBO
Pour les fans, de vieux Columbo qu'on ressort des archives.
TVA, 19h

GRANDS REPORTAGES
Un beau titre, *Le Petit Vendeur de thé de Gaza*, pour un sujet plus dur: la difficile vie quotidienne dans la bande de Gaza, avec un ado de 12 ans.
RDI, 20h

RENÉ
En rediffusion, poursuite de la série sur René Lévesque.
Radio-Canada, 21h

PARIS, TEXAS
Magnifique errance dans l'Ouest américain sur la musique lancinante de Ry Cooder.
Arte, 21h



Pamela GUNNING
Rachel LALONDE
Wynanne WATTS

A TINY TWIST TO ENGLISH
ANGLAIS LANGUE SECONDE
1^{er} cycle du primaire

We're with you every step of the way.

LIDEC inc.
514-843-5991

En vente dans toutes les librairies
Le prix est indiqué sous réserve de modifications.

CULTURE

Festival de Cannes

Une drôle d'ouverture

Les membres du jury n'ont vu aucun film de la sélection et tentent de s'approprier du coin de l'œil

ODILE TREMBLAY

Cannes — Les festivaliers du soir ont sorti robes et smokings, paradé sur le tapis rouge et montré leur beau profil aux caméras dans le vent de la Côte d'Azur. Le 60^e Festival de Cannes s'est ouvert hier. Et que gravissent les marches David Lynch et Gong Li, Sergio Castellito, Juliette Binoche, Luc Besson, les starlettes comme les endimanchés inconnus au bataillon. Le nonagénaire vétéran et grand cinéaste portugais Manoel de Oliveira a lancé: «Vive le cinéma!» Prêts, partez!

Drôle d'ouverture de festival, qui coïncide à l'Élysée avec la passation des pouvoirs au gouvernement français. Sur la Croisette, la politique essaie de se faire oublier mais rattrape tôt ou tard le cinéma et l'éclipse à ses heures.

Pour les journalistes, le festival avait commencé plus tôt hier, par la traditionnelle rencontre de presse avec le jury de la compétition cannoise. Une cérémonie toujours surréaliste, voire un peu absurde. Les membres du jury qui n'ont vu aucun film de la sélection, tentent de s'approprier du coin de l'œil. Et voilà que des journalistes leur demandent de commenter leurs méthodes d'analyse de la sélection... Ça se déroule surtout en anglais, lingua franca.

Hier, le président de ce jury, le cinéaste britannique Stephen Frears (son succès récent avec *The Queen* l'a rendu particulièrement hot, d'où sa fonction présidentielle), jurait, ironique: «Je ne ferai preuve de brutalité avec aucune des personnes remplies de classe qui m'entourent aujourd'hui. Promis!»

Son regard faisait le tour de la compagnie. Du côté féminin, ce chic jury est composé de l'actrice chinoise Maggie Cheung, de l'actrice australienne Toni Collette et de la Portugaise Maria de Medeiros, actrice et cinéaste tout comme la Canadienne Sarah Polley. À leurs côtés: le cinéaste italien Marco Bellocchio, l'acteur français Michel Piccoli, le cinéaste mauritanien Abderrahmane Sissako et l'écrivain turc Orhan Pamuk, dernier prix Nobel de littérature. Tous curieux les uns des autres, avant les grands affrontements qui les diviseront à l'heure du palmarès.

Pas trop ravi de rencontrer la presse, Stephen Frears, mais pourtant heureux d'être à Cannes. En Grande-Bretagne, le cinéma éprouve de grandes difficultés à être financé et distribué.

Les États-Unis, avec une langue commune, leur rentrent particulièrement dans le flanc. «Alors, on n'ira pas se plaindre qu'une tribune comme Cannes permette aux films du monde d'exister. Le festival est

au sommet de la vague de résistance.»

En ce qui a trait à l'avenir d'un septième art multiforme, c'est l'inquiétude qui perce les propos du jury, de façon plus aiguë d'une année à l'autre. «On passe notre vie sous la domination du cinéma américain, un pied en dehors, un pied dans leur monde», soupire Stephen Frears.

Sans à priori, c'est quand même ainsi que le grand réalisateur britannique entend jouer son rôle de président de jury. «Dans mon jeune temps, les cinéastes étaient invisibles. Seuls les films comptaient. Et je posais sur eux un regard innocent. C'est sûr qu'on aura à juger des œuvres de cinéastes consacrés ou débutants, mais en tâchant de se concentrer sur la valeur des films plutôt que sur l'âge, la nationalité ou le renom de leurs auteurs.»

Il était presque déconcertant de penser que Maggie Cheung — qui fut la gracieuse figure féminine du génial *In The Mood For Love* de Wong Kar Wai — aura à juger son film américain, *My Blueberry Nights*, beaucoup moins inspiré. «Mais l'amitié n'entre pas en jeu.»

La Torontoise Sarah Polley, dont le premier long métrage, *Loïd d'elle*, gagnait dernièrement nos écrans, disait se trouver maintenant beaucoup plus apte à comprendre les fragilités de la création des ci-

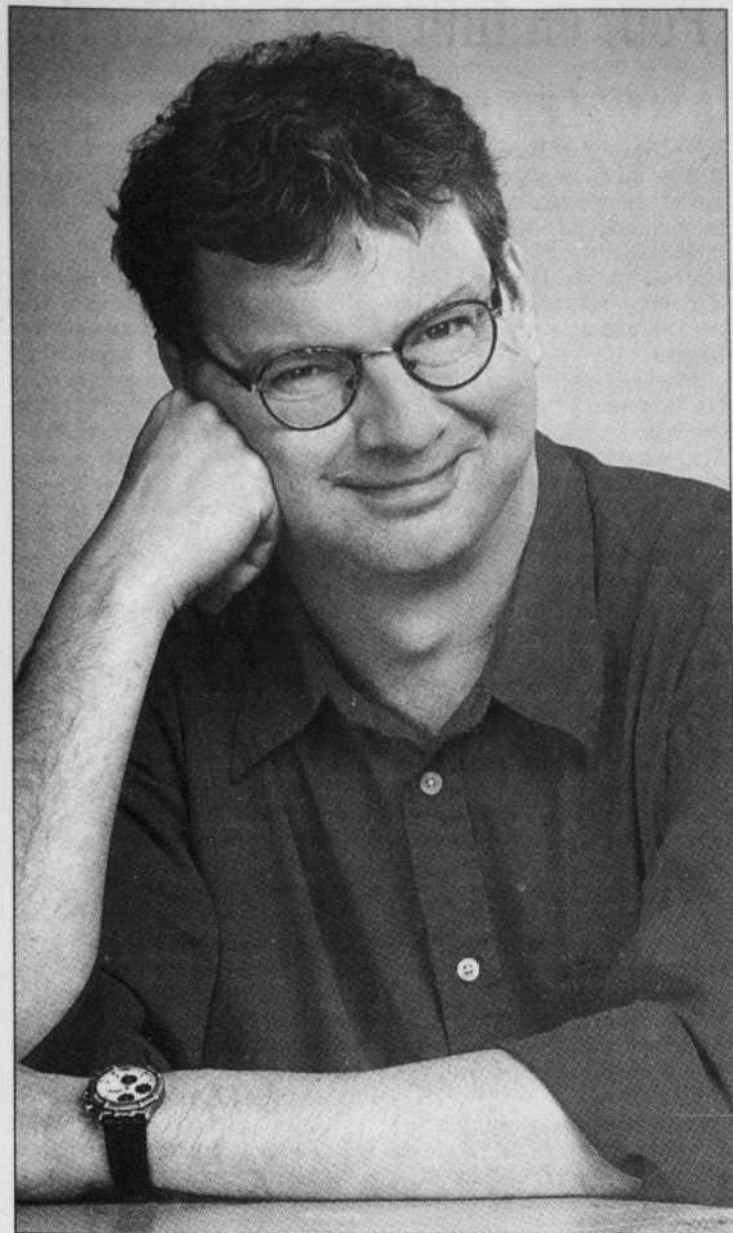
néastes qu'à l'heure où elle se cantonnait dans le métier d'actrice.

Le grand écrivain turc Orhan Pamuk affirmait espérer, bien entendu, qu'un de ses romans soit un jour porté à l'écran, mais sans être trahi ni édulcoré. «Je n'ai pas envie de répéter le mot d'Hemingway: "Tu fournis le livre, Hollywood donne l'argent..."»

Si quelqu'un, dans ce jury, connaît Cannes sous toutes ses coutures, c'est bien le comédien Michel Piccoli. Il a même essayé les foudres des festivaliers en 1973 avec *La Grande Bouffe* de Marco Ferreri, qui fit scandale ici. La machine du festival, il l'a vue grossir, s'emballer. Mais à ses yeux, la passion du cinéma que le rendez-vous véhicule n'en est pas moins précieuse.

L'acteur français renchérisait sur la menace américaine: «Il existe une grande fracture commerciale entre les États-Unis et les autres pays du monde. Aux États-Unis, on voit des films américains, mais c'est en France, et ici à Cannes, que sont présentés des films de partout. Or ces films nous renseignent sur le monde. Ils sont les reflets secrets de réalités qui, sans eux, demeureraient cachées. Le cinéma joue un rôle indispensable et, pour cela, ne mourra jamais.»

Le Devoir



SOURCE RADIO-CANADA

Jacques Bertrand, l'animateur de *Macadam Tribus*.

Macadam Tribus fête ses dix ans

Délires organisés

PAUL CAUCHON

C'est vraiment la seule émission où l'on peut entendre un reportage sur des éleveurs de vers de terre, une entrevue avec un rappeur algonquin, des musiques très flyées et de nombreux délires organisés, dont un long documentaire de 55 minutes sur une entreprise française qui fabrique de la viande de synthèse. Un reportage inventé du début à la fin.

Macadam Tribus fête ses dix ans cette semaine, et l'émission a maintenant un statut d'«émission-culte», selon son animateur Jacques Bertrand. Pas mal pour un projet qui ne correspondait à aucune norme radio-canadienne. «Mais dans le passé, la radio de Radio-Canada a toujours présenté quelques émissions qui sortaient des normes, comme *Culbute* ou *Sept heures bonhomme*», nuance Jacques Bertrand.

Il y a dix ans, à l'époque où la première chaîne radio passait de la bande AM à la bande FM, la direction de Radio-Canada avait demandé à la réalisatrice Joanne Bertrand de concevoir une émission pour rejoindre les 18-35 ans.

«Nous avons tout de suite pensé à un show iconoclaste et débridé, avec le parti-pris de ne pas inviter Machin qui venait de sortir son nouveau disque», explique Jacques Bertrand.

Un ton inimitable

Magazine social, musical, humoristique, *Macadam Tribus* s'est forgé un ton inimitable, fait d'intelligence et d'ironie. «C'est une émission très structurée et très minutée», précise Jacques Bertrand, animateur depuis le début.

L'accent mis sur la culture urbaine n'empêche pas d'y entendre un reportage sur le départ à la retraite des agriculteurs. On peut y entendre l'histoire de citoyens qui s'appliquent à transformer leur ruelle, mais on peut aussi y entendre des bizarreries gla-

nées aux quatre coins du monde, de fausses publicités ou encore l'histoire complète du magazine américain *High Times*, sur les joies de la marijuana.

Plusieurs chroniqueurs se sont ajoutés au fil des ans, mais l'équipe de base est restée la même, avec Jacques Bertrand, François Blain et Philippe Laguë (Joanne Bertrand, elle, est partie après plusieurs années). *Macadam Tribus* s'adresse-t-il toujours aux jeunes de 18-35 ans? Jacques Bertrand, qui fête ses 25 ans de radio en juin, n'en a aucune idée. «Ça ratisse très large, explique-t-il. Nous avons des auditeurs de plus de 60 ans, et des jeunes au tout début de la vingtaine.» Certains auditeurs ont d'ailleurs découvert Radio-Canada par *Macadam Tribus*, soutient-il.

Longtemps diffusée le soir en semaine, l'émission est maintenant diffusée deux heures le vendredi soir et quatre heures le samedi soir. Son site Internet est l'un des plus visités de Radio-Canada, et *Macadam Tribus* continue à représenter un étonnant espace de liberté.

Pour une rare fois, l'émission sort de son studio ce soir, alors qu'elle enregistrera une édition spéciale à l'Espace Dell'Arte, rue Jean-Talon à Montréal. Inutile de s'y présenter, les places sont déjà toutes prises. Cette émission spéciale du 10^e anniversaire sera diffusée demain vendredi à 20h. Ariane Moffatt et Yann Perreau seront de la partie avec le groupe Plaster. On y entendra aussi le comédien Pierre Lebeau dans différentes voix humoristiques, ainsi qu'une compétition de poésie entre les slammeurs Ivy et Isabelle Saint-Pierre.

«Je ne crois pas faire une autre dix ans», conclut Jacques Bertrand, mais je ne crois pas non plus que la formule soit usée. Tant qu'on a encore du fun à la faire, on continue...»

Le Devoir

Hausse des revenus des stations de radio

Gatineau — Les revenus totaux des stations de radio AM et FM canadiennes ont augmenté de 5,7 % entre 2005 et 2006, passant de 1,3 milliard à 1,4 milliard, selon des données publiées mercredi par le CRTC, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes.

Le rapport du CRTC indique par ailleurs que les ventes de publicité locale des stations ont connu une hausse de 4,6 %, atteignant 1,04 milliard en 2006 comparativement à 990,9 millions en 2005.

Les ventes de publicité nationale ont quant à elles augmenté de 9 % en un an, soit de 322,6 millions à 351,5 millions.

Côté profits, les bénéfices avant intérêts et impôts (BAII) des stations ont globalement augmenté de 2,7 %, atteignant 284,5 millions en 2006. La marge des BAII s'est maintenue à 20 % en 2005 et en 2006.

Quant aux dépenses totales des stations radiophoniques, elles ont augmenté de 6,1 % en un an, pour atteindre 1,1 milliard en 2006.

L'industrie canadienne de la radio employait 9763 personnes en 2006, à qui elle versait des salaires totalisant 577,8 millions, précise le rapport du CRTC basé sur les relevés financiers des entreprises de radio commerciale privée.

Presse canadienne

Saka, un hommage au «peuple cheval»

ISABELLE PARÉ

Les chevaux de race fouleront le sol de Bromont cet été sous le chapiteau de *Saka*, la toute nouvelle création de cirque équestre proposée par le co-fondateur du Cirque du Soleil et éternel amoureux de la race équine, Gilles Sainte-Croix.

Six ans après *Cheval-Théâtre*, sa première création équestre à grand déploiement, dont la tournée américaine avait été éprouvée par l'instabilité créée par les attentats du 11-Septembre, Gilles Sainte-Croix remet son idée en selle dans une version autrement modeste, familiale et intimiste. Cette fois, les fiers étalons se contenteront de galoper au Québec, à Bromont, haut lieu de la gent chevaline qui avait accueilli les compétitions équestres des Jeux olympiques de 1976.

Saka, a expliqué hier le grand chef de la création au Cirque du Soleil, se veut un hommage aux Sakas, ce «peuple cheval» qui vivait il y a 1600 ans aux confins de la Chine, du Pakistan et du Kazakhstan, un peuple de cavaliers aguerris, adorateurs de la bête à crin.

«*Saka* est un hommage à ce peuple, et ce sera un spectacle présenté sous chapiteau dans une présentation très circassienne, très proche des spectacles», a-t-il ajouté hier.

Beaucoup moins gypsie que *Cheval-Théâtre*, *Saka*, avec ses quinze artistes acrobates venus de France, du Kazakhstan, d'Ukraine et du Québec, sera marquée au sceau du cirque,



SOURCE LES NOUVEAUX CAVALIERS

puisque la piste accueillera jongleurs, dompteurs, contorsionniste et clown, assure Gilles Sainte-Croix.

Même si la plupart des concepteurs étaient de l'équipe de *Cheval-Théâtre*, la mise en scène a été confiée cette fois à Fernand Rainville, qui a signé la première mouture des *Légendes fantastiques* présentées à Drummondville, et les prestations du CDS lors de la FINA à Montréal en 2006, du Super Bowl en 2007 et de *Wintuk*, le conte d'hiver que produira dès novembre

prochain le CDS au Madison Square Garden à New York.

Malgré le succès fulgurant remporté ici et aux États-Unis par *Camelia*, l'«autre» spectacle équestre créé par des Québécois, Gilles Sainte-Croix dit proposer une tout autre approche, prônant une rencontre intime entre le cheval et le public. *Saka* aura aussi une allure plus moderne, marquée par la trame musicale signée Luc Vinet.

«Notre spectacle en sera un de proximité, avec une piste d'à peine 13 mètres de diamètre, qui permet

plus de voltiges. L'œil frais de Fernand Rainville en fait aussi un spectacle plus près du cirque que de la simple performance équestre», estime l'idéateur de *Saka*.

Le spectateur sera d'ailleurs invité à pénétrer dans cet univers chevalin en accédant au chapiteau par les écuries, qui serviront de loges aux 22 bêtes de race, tant lipizans et lusitaniens que belges ou percherons, qui galoperont sur les terres de Bromont à compter du 22 juin.

Le Devoir

400^e: Montréal offrira une œuvre d'art

ISABELLE PORTER

Québec — Pour son 400^e anniversaire, la capitale recevra de la ville de Montréal une œuvre d'art public qu'on pourra voir à proximité de la Gare du Palais à compter de l'automne 2008.

D'une valeur de 200 000 \$, elle sera conçue par un artiste montréalais et devra respecter la thématique du 400^e de Québec, a précisé

hier le responsable du dossier de la culture au comité exécutif de la ville de Montréal, Benoît Labonté.

«C'est un très beau cadeau. La ville de Montréal tenait à souligner de façon particulière le 400^e, puisque ce n'est pas seulement l'anniversaire de la fondation de Québec, mais le début de notre histoire à tous», a-t-il souligné.

Cette décision a été votée hier par le comité exécutif de la ville et

doit être dévoilée officiellement aujourd'hui. Les 200 000 \$ débloquent par la métropole permettront de financer la production et l'installation de l'œuvre ainsi qu'une publication.

L'artiste sera choisi dans le cadre d'un concours qui sera lancé le 29 mai prochain. Le jury, qui se réunira à compter de cet été, sera composé de représentants de chacune des deux villes ainsi que

de quatre artistes.

M. Labonté n'était pas en mesure de dire hier quel serait l'emplacement exact de l'installation. Une imposante fontaine sculptée par le regretté Charles Daudelin occupe déjà l'avant de la Gare du Palais, située dans la Basse-Ville de Québec, entre le quartier Saint-Roch et le Vieux-Port.

Collaboratrice du Devoir

Par un collectif
Sous la direction de Régent Bouchard

AVENTURE

EXPÉDITIONS AU CŒUR DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE

Approuvé par le MELS
3^e cycle du primaire

En vente dans toutes les librairies
Le prix est indiqué sous réserve de modifications.

LIDEC Inc.
514-843-5991

LE DEVOIR

SERVICE À LA CLIENTÈLE

HORAIRE POUR LA FÊTE DES PATRIOTES

Lundi, 21 mai : FERMÉ